

DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLE DE LILLE.

COMPTE D'ADMINISTRATION

DES

RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1846

ET

BUDGET DE 1847.

LILLE

IMPRIMERIE DE L. DANIEL, GRANDE-PLACE, 48.



DÉPARTEMENT CHAPITRES ADDITIONNELS au Budget de 1846, formés en
DU NORD. exécution de l'instruction du 10 avril 1835.

VILLE DE LILLE.

TITRE I.^{er} — RECETTES.

N. ^o s D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	RECETTES proposées par le Conseil municipal.	RECETTES proposées par le Préfet.	RECETTES admises par M. le Ministre de l'Intérieur.	OBSERVATIONS.
CHAPITRE III.					
RECETTES SUPPLÉMENTAIRES.					
§ I.^{er}					
REPORTS.					
<i>Restes à recouvrer du même exercice.</i>					
1	Location des places aux halles, foires et marchés.	148 »	148 »	148 »	
2	Amendes de simple police.	1,100 »	1,100 »	1,100 »	
3	Taxation allouée par la régie pour la recette du droit d'entrée sur les boissons.	1,600 »	1,600 »	1,600 »	
4	Location des maisons et terrains communaux. . . .	5 »	5 »	5 »	
5	Indemnité accordée par le Gouvernement pour les actes d'enrôlements volontaires	209 »	209 »	209 »	
6	Produit de la vente des matériaux provenant de la démolition de la caserne des Buisson.	64,050 »	64,050 »	64,050 »	
7	Journée de traitement à la maison de santé des filles vénériennes étrangères à la ville.	3,726 08	3,726 08	3,726 08	
8	Loyer des salles occupées, dans l'hôtel-de-ville, par les bureaux de vérification des poids et mesures, année 1843 et 1844, à raison de 300 fr. par an.	600 »	600 »	600 »	
9	Subvention accordée par le Gouvernement pour l'érection du monument commémoratif du siège de 1792.	2,000 »	2,000 »	2,000 »	
10	Rentes immobilisées.	85 »	85 »	85 »	Légs de M. ^{me} veuve Degorge.
11	Portion de l'emprunt, non encore réalisé, qui était affectée, dans le budget de 1845, au paiement des frais de construction et d'ameublement du collège royal.	150,000 »	150,000 »	150,000 »	Une partie de cette dépense a déjà été prélevée, à titre provisoire, sur les ressources ordinaires.
§ II.					
<i>Recettes non prévues au budget de 1846 et autorisées par supplément dans le cours de cette année.</i>					
12	Produit de la vente des matériaux à provenir de la démolition d'une maison sise rue des Poissonceaux, acquise du sieur Doyen et destinée à établir une école communale et une salle d'asile. . . .	2,000 »	2,000 »	2,000 »	
13	Remboursement d'une somme payée en trop à un entrepreneur des travaux d'entretien des propriétés communales (rabais non appliqué). . . .	33 »	33 »	33 »	
TOTAUX.		225,556 08	225,556 08	225,556 08	

TITRE II. — DÉPENSES.

N.ºS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS proposés par le Conseil municipal.	CRÉDITS proposés par le Préfet.	CRÉDITS alloués par M. le Ministre de l'Intérieur.	OBSERVATIONS.
CHAPITRE III.					
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES.					
—					
	§ 1.er				
REPORTS.					
<i>Crédits annulés. — Dépenses restant à payer à la clôture de l'exercice 1845 ; savoir :</i>					
—					
1	Remises du receveur municipal.	619 21	619 21	619 21	
2	Curage des aqueducs ou égouts.	669 51	669 51	669 51	
3	Indemnités accordées par le Gouvernement pour les actes d'enrôlements volontaires.	209 »	209 »	209 »	
4	Construction d'aqueducs	742 81	742 81	742 81	
5	Travaux extraordinaires aux pavés.	271 82	271 82	271 82	
6	Urinoirs à établir sur la voie publique.	252 »	252 »	252 »	
7	Reconstruction de l'ancien campanile de la Bourse.	1,053 96	1,053 96	1,053 96	
8	Construction d'une école communale et d'une salle d'asile, à-compte.	25,500 »	25,500 »	25,500 »	
9	Frais d'appropriation du bâtiment destiné à recevoir le collège royal.	4,053 87	4,053 87	4,053 87	
10	Premier à-compte à payer sur les travaux de reconstruction du collège royal.	107,881 30	107,881 30	107,881 30	
11	Frais d'appropriation et acquisition de mobilier pour la salle d'asile de Saint-Sauveur.	208 25	208 25	208 25	
12	Loyer qui sera dû aux propriétaires de la salle des concerts.	2,000 »	2,000 »	2,000 »	
13	Emploi du legs de M. ^{me} V. Degorge-Legrand. . .	85 »	85 »	85 »	
14	Crédit supplémentaire pour compléter la construction du monument commémoratif du siège de 1792.	859 »	859 »	859 »	
15	Regards d'égouts en fer de fonte.	1,411 22	1,411 22	1,411 22	
—					
	<i>A reporter.</i>	<i>145,816 95</i>	<i>145,816 95</i>	<i>145,816 95</i>	

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS proposés par le Conseil municipal.	CRÉDITS proposés par le Préfet.	CRÉDITS alloués par M. le Ministre de l'intérieur.	OBSERVATIONS.
	<i>Report.</i>	145,816 95	145,816 95	145,816 95	
16	Érection du monument commémoratif du siège de Lille en 1792.	2,843 87	2,843 87	2,843 87	
17	Construction de cases à porcs à l'abattoir	6,000 »	6,000 »	6,000 »	
18	Reconstruction de l'hôtel-de-ville.	85,621 45	85,621 45	85,621 45	
19	Reconstruction de la salle d'asile de Saint-Sauveur, crédit supplémentaire.	800 »	800 »	800 »	
20	Frais résultant du déplacement du marché au beurre.	2,700 »	2,700 »	2,700 »	
21	Réparations aux toitures et aux vitrages des églises de Saint-Sauveur et de Saint-Maurice.	1,130 »	1,130 »	1,130 »	
22	Déficit du compte de 1845.	18,295 46	18,295 46	18,295 46	
23	Emploi de la taxation allouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçu au profit du Trésor.	1,600 »	1,600 »	1,600 »	
§ II.					
	<i>Rappel des crédits supplémentaires déjà autorisés sur l'exercice 1846, et nouvelles allocations demandées, si les ressources le permettent.</i>				
24	Paiement des terrains cédés à la voie publique par suite de rectification d'alignement.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	
25	Subside extraordinaire au bureau de bienfaisance	5,000 »	5,000 »	5,000 »	
26	Transport et arrangement des grès à provenir de la démolition des Buissons.	000 »	4,000 »	4,000 »	
27	Frais de copie et d'impression des catalogues du musée et de la bibliothèque.	6,000 »	6,000 »	6,000 »	
28	Remboursement d'une somme payée en trop à la caisse municipale par le sieur Tombes, propriétaire d'une maison rue Jean-Jacques-Rousseau.	108 90	108 90	108 90	
29	Paiement au domaine de la valeur de la moitié des murs mitoyens de la caserne des Buissons.	231 01	231 01	231 01	
	<i>A reporter.</i>	281,147 64	281,147 64	281,147 64	

N.ºS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS proposés par le Conseil municipal.	CRÉDITS proposés par le Préfet.	CRÉDITS alloués par M. le Ministre de l'intérieur.	OBSERVATIONS.
	<i>Report.</i>	281,147 64	281,147 64	281,147 64	
30	Frais du contrat d'acquisition de la maison de M. Doyen, impasse des Poissonceaux.	2,160 »	2,160 »	2,160 »	
31	Remboursement au sieur Morel d'une somme in- duement payée par lui à la caisse municipale. .	130 20	130 20	130 20	
32	Location de terrains appartenant aux hospices , à Saint-André.	1,200 »	1,200 »	1,200 »	
33	Cession de terrain à la voie publique.	4,735 50	4,735 50	4,735 50	
34	Solde des constructions exécutées à l'abattoir, pen- dant l'exercice 1845.	8,542 50	8,542 50	8,542 50	
35	Solde des travaux d'entretien exécutés aux pro- priétés communales en 1845.	392 87	392 87	392 87	
36	Idem aux aqueducs, ponts, etc.	241 44	241 44	241 44	
37	Éclairage de la salle de spectacle.	8,500 »	8,500 »	8,500 »	
38	Travaux à l'école de la place des Poissonceaux. .	30,000 »	30,000 »	30,000 »	
39	Subside pour l'entretien d'une école israélite. .	500 »	500 »	500 »	
40	Complément de la décoration du palais gothique au spectacle.	2,500 »	2,500 »	2,500 »	
41	Solde des frais de construction de la salle d'asile de Saint-Sauveur	1,404 28	1,404 28	1,404 28	
42	Solde des frais d'appropriation et d'acquisition de mobilier pour la salle d'asile de Saint-Sau- veur.	412 03	412 03	412 03	
43	Établissement de bancs de repos au cimetière com- munal.	280 »	280 »	280 »	
44	Restauration des peintures de la salle du Conclave.	4,000 »	4,000 »	4,000 »	
45	Construction d'un nouveau mur de séparation entre les dépendances de l'église Saint-André et le ter- rain dit des Carmes, appartenant à l'administra- tion de la guerre.	2,020 50	2,020 50	2,020 50	
46	Frais d'inauguration du chemin de fer.	» »	10,000 »	10,000 »	
	TOTAUX.	348,166 96	358,166 96	358,166 96	

RÉCAPITULATION.

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

EXCÉDANT de Dépenses

SUIVANT LES PROPOSITIONS		SUIVANT LA DÉCISION de M. le Ministre de l'intérieur.
du Conseil municipal.	du Prefet.	
225,556 08	225,556 08	225,556 08
348,166 96	358,166 96	358,166 96
122,610 88	132,610 88	132,610 88

Fait et proposé par le Conseil municipal.

A Lille , le 9 mai 1846.

Signé, BIGO , maire ; ROUSSEL , RICHEBÉ , BOMMART et PAILLART , adjoints ; BLOCQUEL , SAINT-LÉGER , DUJARDIN , POIREL , BERNARD-ROUZÉ , DOURLEN , Ch. VERLEY , CHAMON-DUBOIS , GODEFROY , BARROIS , HAZARD , GENTIL , DESCAT , André CRESPEL , LAMBERT , LOISSET , SCRIVE-LABBE et HUET-COLOMBIER.

Vu par le Préfet du département du Nord.

A Lille , le 5 juin 1846.

Pour le Préfet , en tournée :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé , H. DERBIGNY.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire-Général de la Préfecture,

Signé , B.ºn DE BRY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 16 juin 1846.

Nous Ministre Secrétaire-d'État au département de l'intérieur,

ARRÊTONS CE QUI SUIT :

Le compte présenté par M. le Maire de la ville de Lille, département du Nord, pour l'exercice 1845, est définitivement réglé, savoir :

En recettes, à	1,236,206	91
En dépenses, à	1,254,502	37
D'où il résulte un excédant de dépense de	18,295	46

Le budget supplémentaire de la même ville, pour l'exercice 1846, est définitivement réglé, savoir :

En recettes, à	225,556	08
En dépenses, à	358,166	96
D'où il résulte un excédant de dépense de	132,610	88

imputable tant sur l'excédant de recette du budget primitif, que sur les crédits ou portions de crédits alloués à ce budget et qui resteront sans emploi.

Paris, le 16 juin 1846.

Signé, T. DUCHATEL.

Pour extrait ampliation :

Le Sous-Secrétaire-d'État au département de l'intérieur,

Signé, A. PASSY.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire-Général de la Préfecture,

Signé, B.^{on} DE BRY.

DÉPARTEMENT DU NORD.



VILLE DE LILLE.

POPULATION : 75,430 habitants.

(Fixée à ce chiffre par ordonnance royale du 30 janvier 1847.)

COMPTE D'ADMINISTRATION

DES

RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE

1846

ET

BUDGET

DE

1847.

COMPTE D'ADMINISTRATION

RECETTES ET DÉPENSES

De la Ville de Lille.

EXEM 1846.

TITRE I. RECETTES.

ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.								
CHAPITRE I.^{er}														
RECETTES ORDINAIRES.														
1	5 centimes additionnels aux contributions foncière, personnelle et mobilière de 1846	22,357 50	22,399 05	22,399 05	» »	Principal de la contribution foncière de l'année 1846.	279,953 »							
						Principal de la contribution personnelle et mobilière.	168,028 »							
							447,981 »							
							22,399 05							
2	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels ci-dessus mentionnés, à	670 72	671 97	671 97	» »	Cinq centimes additionnels par franc en faveur de la ville.								
3	Portion revenant à la ville dans le produit des patentés	36,000 »	31,534 88	31,534 88	» »	Recette d'ordre, calculée à raison de 3 centimes par franc.								
4	Part attribuée à la ville dans le droit à percevoir pour la délivrance des permis de chasse.	1,400 »	1,110 »	1,110 »	» »	Cette recette est établie à raison de 8 centimes par franc sur le principal de la contribution des patentés, qui s'est élevé en 1846, y compris les rôles supplémentaires, à 394,185 fr. 83 c. (Art. 32 de la loi du 25 avril 1844.)								
	<i>A reporter.</i>	60,428 22	55,715 90	55,715 90	» »	Cette recette s'opère au moyen d'un état dressé chaque mois par les percepteurs.								

ARTICLES	NATURE DES RECETTES.	SOMMES	FIXATION	RECETTES	RESTES	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
		à recouvrer d'après le budget.	définitive d'après les titres justificatifs.	effectuées.	à recouvrer.	
	<i>Report.</i>	60,428 22	55,715 90	55,715 90	» »	
5	Amendes de simple police	1,300 »	13 92	13 92	» »	C'est un supplément de recette de 1845; le décompte pour 1846 n'était pas encore établi à la fin de l'exercice.
6	Taxation allouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçu au profit du Trésor.	1,600 »	» »	» »	» »	Article d'ordre. Pareille somme est portée en dépense. (Chapitre I. ^{er} , article 38.) Le décompte pour 1846 n'était pas encore établi lors de la clôture de l'exercice, on reproduira cet article au budget supplémentaire de 1847.
7	Portion revenant à la ville dans le produit des amendes et confiscations en matière d'octroi.	2,400 »	2,006 62	2,006 62	» »	Article d'ordre. Pareille somme est portée en dépense. (Chapitre I. ^{er} , article 37.) Cette recette est justifiée au moyen des bordereaux mensuels dressés par le préposé en chef de l'octroi.
8	Location des maisons et terrains communaux	2,838 20	6,343 20	6,343 20	» »	<p>Bureau de vérification des poids et mesures 400 »</p> <p>Bureau du contrôle pour l'essai et la garantie des matières d'or et d'argent 300 »</p> <p>Bâtiment dont une partie est affectée au corps-de-garde de la Housse. 270 »</p> <p>Corps-de-garde du Pont-Bruyant 45 »</p> <p>Cave sous le bâtiment de la salle d'asile, rue de la Deûle 150 »</p> <p>Baraque établie à l'entrée de l'Esplanade 60 »</p> <p>Terrain cour du Lion-d'Or, loué au sieur Hambis. 200 »</p> <p>Terrain cour du Lion-d'Or, servant de dépôt de fumier 37 »</p> <p>Terrain situé au fond de la cour du Cygne, servant de trou au fumier. 6 50</p> <p>Terrain à l'angle de la rue des Vieux-Murs et de celle des Trois-Molettes 24 70</p> <p>Terrain dit de Sainte-Hélène, situé dans la commune de Saint-André 1,720 »</p> <p>Droit de passage à divers sur le petit pavé construit aux frais de la ville pour le service de la propriété dont il s'agit 50 »</p> <p>Citerne de l'Abattoir 105 »</p> <p>Fosses au fumier de l'Abattoir 30 »</p> <p>Magasin situé près de la grue et terrain environnant. 800 »</p> <p>Local situé près du Marché-au-Poisson. 25 »</p> <p>Maison rue des Fleurs (pendant quatre mois) 120 »</p> <p>Bâtiments et cours de l'ancien haras, y compris une maison rue des Moulins-à-Chiens. 2,000 »</p>
						Total. 6,343 20
9	Rente foncière non éteinte.	76 50	94 83	94 83	» »	Rente de 3 hectolitres de blé, assise au profit de la ville sur une maison située rue Saint-Pierre.
						Rente 5 p. 0/0 sur le grand-livre, provenant des biens communaux aliénés. 358 »
						Autre rente 5 p. 0/0, provenant du legs de M. Baillon et affectée à des distributions de prix aux élèves des écoles primaires. 40 »
10	Rentes immobilisées.	533 »	448 »	448 »	» »	Autre rente 5 p. 0/0, provenant de deux legs de 600 fr. chacun, faits par M. Vanackère au profit des écoles primaires communales et des salles d'asile. 50 »
						Autre rente 5 p. 0/0, provenant d'un legs de 2,000 fr. de M. ^{me} V. ^e Degorge-Legrand, au profit des salles d'asile. (Le versement de ce dernier legs n'a pas encore été effectué dans la caisse municipale.) » »
						Ensemble. 448 »
	<i>A reporter.</i>	69,175 92	64,622 47	64,622 47	» »	

ARTICLES	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	<i>Report.</i>	69,175 92	64,622 47	64,622 47	0		
11	Droits de pesage et mesurage.	6,600 »	5,714 26	5,714 26	0	Perception faite par le bureau du poids public.	2,083 63
						Idem par le bureau de pesage et mesurage du charbon fossile	1,528 54
						Idem par le bureau d'aunage des étoffes.	234 20
						Idem pour pesées facultatives à l'Abattoir.	1,867 89
						Total.	5,714 26
12	Octroi. Produit brut en taxes principales	800,000 »	869,488 04	869,488 04	0	Boissons	326,989 17
						Comestibles.	283,549 61
						Fourrages.	58,095 49
						Combustibles.	96,812 95
						Matériaux.	86,323 10
						Verres à vitres et bouteilles vides.	7,315 65
						Droit d'emmagasinage.	1,908 47
						Frais d'escortes	8,493 60
						Total.	869,488 04
13	Location des places aux halles, foires et marchés.	49,193 »	47,910 01	47,841 01	69	Places à la foire du 29 août	3,972 60
						Marché au beurre, au gibier et à la volaille.	3,960 »
						Marché au beurre, place de la Housse.	175 »
						Marché aux légumes.	9,680 »
						Marché aux fruits.	1,190 »
						Marché aux fleurs.	310 »
						Marché à la friperie, qui se tient le dimanche.	1,273 67
						Places occupées par les fripiers et autres marchands sur la Grande-Place.	3,125 »
						Marché Saint-Nicolas et galerie marchande.	4,138 »
						Étaux du Marché-au-Poisson, pour la vente en détail de la marée.	7,271 »
						Droits de place au marché aux grains et graines.	8,250 79
						Droits de place au marché aux bestiaux.	4,563 95
						Total.	47,910 01
14	Droits de place à l'Abattoir.	55,000 »	50,080 80	50,080 80	0	5,056 bêtes bovines, à 3 f. 50 c.	17,696 »
						8,777 veaux, à 2 »	17,554 »
						13,943 moutons, à » 60	8,365 80
						4,310 porcs, à 1 50	6,465 »
						Total.	50,080 80
	<i>A reporter.</i>	979,968 92	1,037,815 58	1,037,746 58	69		



ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	<i>Report.</i>	979,968 92	1,037,815 58	1,037,746 58	69		
15	Droits de séjour dans les étables dus pour les bestiaux non encore soumis aux droits de place dans l'Abattoir proprement dit	600 »	489 98	489 98	» »	Cette recette est faite par un receveur spécial chargé de la perception des droits de place non adjugés ; elle est contrôlée par le receveur municipal, au moyen d'un registre que tient le directeur de l'Abattoir.	
16	Location des fendoirs de suif et des triperies.	1,700 »	1,482 19	1,482 19	» »	Idem.	
17	Droits de stationnement des bateaux dans les canaux de la ville	25,000 »	22,868 87	22,868 87	» »	Cette recette est faite par les receveurs de l'octroi aux portes d'eau, et contrôlée comme les autres recettes de l'octroi.	
18	Droits de place payés pour les marchandises, matériaux et objets divers déposés sur les quais et autres parties de la voie publique.	3,800 »	4,538 71	4,538 71	» »	Cette recette est faite par le receveur des droits de place, sous le contrôle du receveur municipal.	
19	Concessions de terrains pour sépultures particulières dans le cimetière communal.	5,000 »	4,976 58	4,976 58	» »	11 concessions perpétuelles ont été accordées en 1846. Le prix de la concession est de 90 fr. au mètre carré, dont 60 fr. pour la ville et 30 fr. pour les établissements charitables. 22 concessions de 30 ans. Le prix est de 34 fr., dont 24 fr. pour la ville et 12 fr. pour les établissements charitables. 175 concessions de 15 ans, du prix de 12 fr., dont 8 fr. pour la ville et 4 fr. pour les établissements charitables.	
20	Concessions de terrains le long des canaux, et prix des portions de la voie publique concédées par suite des rectifications d'alignement	1,000 »	2,605 90	2,605 90	» »	Reçu des Dames du Bon-Pasteur, pour un terrain rue Saint-Pierre. 2,500 Id. du sieur Goyez. 30 80 Id. du sieur Mazinghien. 29 90 Id. du sieur Delay. 45 20	
						Total. 2,605 90	
21	Expéditions des actes de l'état-civil.	500 »	374 »	374 »	» »	Versement effectué par le chef de bureau de l'état-civil.	
22	Intérêts des fonds placés à la caisse de service.	6,000 »	4,501 71	4,501 71	» »	Suivant décompte arrêté par le receveur-général du département du Nord.	
23	Indemnité accordée par le Gouvernement pour les frais d'actes des enrôlements volontaires	300 »	» »	» »	» »	Recette d'ordre. Le décompte n'était pas encore parvenu à la fin de l'exercice. Cet article se reproduira au budget supplémentaire de 1847.	
24	Produit des ventes de marchandises déposées à l'octroi et non réclamées dans les délais fixés par le règlement.	250 »	88 63	88 63	» »	Les ventes ont lieu par le ministère d'un commissaire-priseur.	
CHAPITRE II.							
RECETTES EXTRAORDINAIRES.							
25	Taxes additionnelles à l'octroi.	103,000 »	60,094 45	60,094 45	» »	Boissons. 28,629 75 Comestibles. 9,584 10 Fourrages. 13,573 22 Combustibles. 2,425 70 Matériaux. 5,881 68	
						Total. 60,094 45	
	<i>A reporter.</i>	1,127,118 92	1,136,836 60	1,136,767 60	69		

ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES	FIXATION	RECETTES	RESTES	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
		à recouvrer d'après le budget.	d'après les titres justificatifs.	effectuées.	à recouvrer.	
	Report.	1,127,118 92	1,136,836 60	1,136,767 60	69	
26	Produit de 3 centimes imposés additionnellement aux quatre contributions directes.	32,000 »	30,856 85	30,856 85	»	Contribution foncière de 1846.
27	Produit d'un centime idem.	10,700 »	10,285 89	10,285 89	»	Idem personnelle et mobilière.
28	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels ci-dessus mentionnés.	1,281 »	1,234 27	1,234 27	»	Idem portes et fenêtres.
29	Premier versement à-compte sur le montant de l'emprunt à contracter pour la construction du collège royal.	500,000 »	» »	» »	»	Idem patentes.
30	Remboursement du premier quart du prêt fait au corps des sapeurs-pompiers pour lui donner les moyens de payer comptant la fourniture de ses effets d'habillement en 1845.	4,000 »	4,000 »	4,000 »	»	Recette d'ordre calculée à raison de 3 centimes par franc.
31	Remboursement du premier tiers de 2,000 fr. avancés à la chambre de commerce pour sa part contributive dans la reconstruction du campanile de la Bourse.	650 »	650 »	650 »	»	L'emprunt n'a pas été contracté, la ville n'étant pas encore en mesure de faire commencer la construction du collège royal.
32	Produit de l'aliénation de la propriété communale dite Maison de Santé, cédée au département de la guerre par délibération du 4 novembre 1845.	60,000 »	60,000 »	60,000 »	»	Cette somme a été fixée par une ordonnance royale en date du 31 mai 1846, à la suite d'une expertise contradictoire entre le génie militaire et l'architecte de la ville.
CHAPITRE III.						
RECETTES SUPPLÉMENTAIRES.						
33	Location des places aux halles, foires et marchés.	148 »	148 »	148 »	»	Cette recette se rapporte à des loyers arriérés de l'exercice 1845.
34	Amendes de simple police.	1,100 »	1,912 66	1,912 66	»	Ce produit est versé par l'administration de l'enregistrement, d'après des états de recensement arrêtés par M. le Préfet.
35	Indemnités pour la recette du droit d'entrée sur les boissons.	1,600 »	1,587 03	1,587 03	»	Article d'ordre. Pareille somme est portée en dépense.
36	Location des terrains communaux.	5 »	5 »	5 »	»	Loyer arriéré de 1845.
37	Rentes immobilisées.	85 »	» »	» »	»	La rente n'a pu être achetée, le versement du legs de madame veuve Degorge-Legrand n'ayant pas encore eu lieu dans la caisse municipale.
38	Indemnité pour les actes d'enrôlements volontaires.	209 »	209 »	209 »	»	Suivant décompte arrêté par M. le Ministre de la guerre.
39	Produit de la vente des matériaux provenant de la démolition de la caserne des Buissons.	64,050 »	64,050 »	64,050 »	»	Suivant adjudication publique passée le 26 janvier 1846, approuvée par M. le Préfet le 31 du même mois.
	A reporter.	1,802,946 92	1,311,775 30	1,311,706 30	69	

ARTICLES	NATURE DES RECETTES.	SOMMES	FIXATION	RECETTES	RESTES	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
		à recouvrer d'après le budget.	définitive d'après les titres justificatifs.	effectuées.	à recouvrer.	
	<i>Report.</i>	1,802,946 92	1,311,775 30	1,311,706 30	69 »	
40	Traitemen t à la maison de santé des filles vénériennes étrangères à la ville	3,726 08	3,596 48	3,281 67	314 81	Le département du Pas-de-Calais n'a pu effectuer le versement de la somme qu'il doit à la ville, à défaut de crédit spécial dans son budget. Le recouvrement de cette recette se trouve, par suite, ajourné à l'exercice prochain.
41	Loyer des salles occupées dans l'Hôtel-de-Ville par les bureaux de vérification des poids et mesures, années 1843 et 1844, à raison de 300 fr. par an	600 »	600 »	600 »	» »	
42	Subvention accordée par le Gouvernement pour l'érection du monument commémoratif du siège de Lille en 1792.	2,000 »	» »	» »	2,000 »	Malgré les plus vives réclamations, la ville n'est pas encore parvenue à recouvrer la somme de 2,000 fr. formant le solde des 6,000 fr., montant du subside promis par le Gouvernement pour l'érection du monument commémoratif du siège de Lille en 1792.
43	Portion de l'emprunt non encore réalisé pour la reconstruction du collège royal.	150,000 »	» »	» »	» »	Non réalisé, la ville n'étant pas en mesure de commencer la construction du collège royal.
44	Produit de la vente des matériaux à provenir de la démolition d'une maison rue des Poissonceaux.	2,000 »	2,650 »	2,650 »	» »	Produit de l'adjudication passée le 9 juillet 1846, approuvée par M. le Préfet le 13 du même mois.
45	Remboursement d'une somme payée en trop à un entrepreneur pour rabais non appliquée	33 »	33 »	33 »	» »	
CHAPITRE IV.						
RECETTES NON PRÉVUES.						
46	Vente, par suite d'expropriation, de la salle d'asile cour d'Égypte	» »	15,060 »	15,060 »	» »	Indemnité accordée par le jury d'expropriation.
47	Concession de terrains sur la voie publique, par suite des rectifications d'alignement.	» »	49 20	49 20	» »	Suivant procès-verbal d'expertise.
48	Location d'un hangar aux cuirs à l'Abattoir.	» »	72 86	72 86	» »	Cette recette est faite par le receveur des droits de place.
49	Produit des urinoirs placés autour de la salle de spectacle.	» »	41 60	41 60	» »	Cette somme a été versée par le commissaire délégué de l'administration municipale pour tout ce qui a rapport à l'entretien de la salle de spectacle.
50	Concessions de terrains le long des canaux.	» »	2,942 80	733 90	2,208 90	Les sommes à recouvrer concernent des constructions élevées sur des terrains occupés à titre emphytéotique ; une contestation s'est élevée entre les hospices, propriétaires du fonds, et les arrentataires, pour savoir par qui les sommes réclamées devaient être payées ; cette contestation étant sur le point d'être vidée, tout fait espérer que l'encaissement aura lieu prochainement.
51	Solde du compte présenté par le trésorier des écoles académiques	» »	235 50	235 50	» »	
52	Rentes immobilisées, legs Vanackère.	» »	155 »	155 »	» »	
53	Produit de la coupe des herbes de l'Abattoir, années 1845 et 1846.	» »	50 »	50 »	» »	Versé par le commissaire délégué de l'administration municipale pour la surveillance des services de l'Abattoir public.
		TOTAL GÉNÉRAL des recettes.	1,961,306 »	1,339,261 74	1,334,669 03	4,592 71

TITRE II. —

DÉPENSES.

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.								
CHAPITRE I.^{er} DÉPENSES ORDINAIRES.														
FRAIS D'ADMINISTRATION, TRAITEMENTS.														
1	Frais de bureaux et traitements des employés de la mairie.	36,268 50	36,010 03	258 47	0 0	Traitements du secrétaire en chef et des employés, y compris 325 ^f accordés à divers, à titre de gratification. 28,564 50 Id. du garde-magasin du chauffage. 200 » Id. du publicateur, afficheur et trompette. 300 » Id. d'un homme de peine pour le chauffage des bureaux. 250 » Ports de lettres et paquets. 282 97 Loyer de la loge de l'administration au spectacle. 1,600 » Habillement des garçons de bureaux. 588 13 Chauffage et éclairage. 2,105 04 Impressions et fournitures de bureaux. 1,267 01 Abonnement aux journaux, aux ouvrages administratifs, etc. 412 » Menues dépenses journalières, courses de voiture, etc. 440 38								
						SOMME ÉGALE.	36,010 03							
2	Timbre du livre-journal du receveur municipal; expédition des listes électorales; impression des budgets, comptes, rapports de commission, etc.	1,200 0	1,199 97	» »	0 03									
3	Timbre et fourniture des registres de l'état-civil.	3,000 0	2,635 35	» »	364 65									
4	Traitemenit de l'archiviste de la mairie.	1,000 0	1,000 0	» »	» »									
5	Remises du receveur municipal.	7,500 0	7,500 0	» »	» »	Les recettes se sont élevées à 1,333,082 fr., déduction faite de 1,587 fr. 03 c. non possibles de remises, ci. 1,333,082 » Les dépenses à 1,285,909 fr. 53 c., même déduction. 1,285,909 53								
						ENSEMBLE.	2,618,991 53							
6	Traitemenit des six commissaires de police.	10,800 0	10,800 0	» »	» »	Le calcul des remises, d'après les bases fixées par les ordonnances des 17 avril et 23 mai 1839, a donné pour résultat. 7,814 51								
7	Supplément de traitement au commissaire central de police.	200 0	200 0	» »	» »	La somme de 314 fr. 51 c. qui reste due sera portée dans le budget supplémentaire de 1847.								
8	Indemnité pour frais de bureaux et supplément de traitement aux six commissaires de police.	7,200 0	7,200 0	» »	» »	Le traitement de chaque commissaire de police est de 1,800 francs.								
						L'indemnité accordée à chaque commissaire de police est de 1,200 francs.								
	A reporter.	67,168 50	66,545 35	258 47	364 68									

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
	<i>Report.</i>	67,168 50	66,545 35	258 47	364 68	
9	Traitemen t des agents de police.	24,325 0	24,325 0	0 0	0 0	1 brigadier en chef. 950 fr. » 5 brigadiers , à 750 fr. 3,750 » 5 sous-brigadiers , à 675 fr. 3,375 » 25 gardes , à 650 fr. 16,250 » TOTAL. 24,325 0
10	Habillement desdits agents.	4,365 0	4,113 06	0 0	251 94	Calculé à raison de 421 fr. 25 c. par garde.
11	Traitemen t de l'interpréte attaché au bureau de police.	300 0	300 0	0 0	0 0	
12	Menues dépenses pour le transport des blessés , malades , suicidés , levées de cadavres , etc..	800 0	800 0	0 0	0 0	Cette somme est versée entre les mains du commissaire central de police , qui est chargé d'en justifier l'emploi.
13	Fonds à la disposition du maire pour mesures de sûreté publique et secours extraordinaires..	2,000 0	2,000 0	0 0	0 0	Une grande partie de cette somme est distribuée en secours à des familles malheureuses qui se trouvent dans une position exceptionnelle.
14	Fonds à la disposition du maire pour gratification aux agents de police..	1,600 0	1,600 0	0 0	0 0	Ces gratifications sont accordées pour service extraordinaire à l'occasion des fêtes publiques , de la foire , etc.
15	Indemnité aux portiers-consignes pour le service extraordinaire dont ils sont chargés dans l'intérêt de la police municipale	800 0	800 0	0 0	0 0	Cette somme est payée sur la production d'un état de répartition arrêté par M. le commandant de la place.
16	Traitemen t des deux médecins chargés de constater les décès..	1,500 0	1,500 0	0 0	0 0	
17	Traitemen t des médecins du dispensaire p. r les prostituées.	1,600 0	1,600 0	0 0	0 0	Ce service est fait à tour de rôle par trois médecins de la ville.
18	Chauffage et entretien du dispensaire..	200 0	200 0	0 0	0 0	Traitemen t de l'inspecteur. 1,000 » Entretien du cimetière. 799 66
19	Traitemen t de l'inspecteur chargé de la surveillance du cimetière et entretien dudit cimetière..	1,800 0	1,799 66	0 0	0 34	SOMME ÉGALE. 1,799 66
20	Traitemen t de l'architecte de la ville..	3,000 0	3,000 0	0 0	0 0	
21	Traitemen t de l'inspecteur-voyer et du piqueur des travaux.	3,600 0	3,600 0	0 0	0 0	Chacun de ces employés touche 1,800 fr.
22	Traitemen t du garde des canaux..	800 0	800 0	0 0	0 0	
23	Habillement de ce garde..	125 0	125 0	0 0	0 0	
24	Gages du préposé à la manœuvre du pont du Ramponeau..	100 0	100 0	0 0	0 0	
	<i>A reporter.</i>	114,083 50	113,208 07	258 47	616 96	



ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	114,083 50	113,208 07	258 47	616 90
25	Traitemen t de l'expert pour la vérification du poisson et des comestibles.	400 »	400 »	» »	» »
26	Allocation au sieur Herbin, dont l'atelier d'équarrissage remplace le service de la voirie.	500 »	500 »	» »	» 1
27	Vacation aux experts du marché aux grains et frais de la mercuriale.	1,150 »	1,096 30	» »	53 70
28	Gages du sonneur de la cloche de retraite.	144 »	144 »	» »	» »
29	Conseil des prud'hommes.	1,740 »	1,740 »	» »	» »
30	Frais de perception de l'octroi.	88,407 »	87,617 03	» »	789 97
31	Frais de régie et entretien de l'abattoir.	4,300 »	4,251 86	» »	48 14
	<i>A reporter.</i>	210,724 50	208,957 26	258 47	4,508 77

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Rétribution des trois experts chargés de ce service, à raison de 250 fr. par chacun d'eux.	750 »
Salaire des préposés chargés de placer des numéros sur les sacs de blé exposés en vente.	106 35
Réparations desdits numéros.	50 65
Impressions relatives à la mercuriale et à la taxe du pain.	189 30
TOTAL.	,1096 30
 Traitement du secrétaire.	1,000 »
Gages du garçon de bureau.	500 »
Frais de bureau, chauffage et éclairage.	240 »
TOTAL.	1,740 »
 Traitement des chefs et employés.	82,444 48
Frais de bureaux accordés aux neufs receveurs placés aux portes de la ville.	687 »
Loyer des corps-de-garde militaires servant de bureaux d'octroi.	216 »
Chauffage et éclairage.	1,196 29
Registres et impressions.	1,320 94
Travaux de réparations et constructions de deux marquises à usage de bureaux à l'entrée du chemin de fer.	1,356 74
Dépenses journalières pour réparations au matériel, etc.	695 58
TOTAL.	87,617 03
 Traitement du directeur.	1,200 »
Traitement du médecin-vétérinaire, inspecteur de salubrité à l'abattoir.	800 »
Traitement du préposé à la surveillance et à l'entretien de la pompe à feu de l'abattoir.	800 »
Charbon pour le service de la pompe à feu.	880 86
Réparations à la pompe à feu.	310 »
Fournitures de bureaux et impressions.	45 74
Ménues dépenses d'entretien.	245 26
TOTAL.	4,251 86

ARTICLES	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	<i>Report</i>	240,724 50	208,957 26	258 47	1,508 77		
32	Frais de la recette des droits de pesage et mesurage . . .	2,830 »	2,723 53	» »	106 41	Poids public.	Traitem. du receveur 720 » Id. du receveur des marchés publics 360 » Id. du peseur 300 » } 1,627 52
						Bureau de pesage et mesurage du charbon fossile.	Vérification des balances et poids et entretien du matériel 246 52 Traitem. du receveur 800 » } 962 10 } 978 91 Remise supplémentaire sur le produit net 162 10 } 16 81 } 117 10 Vérification des balances et poids
							SOMME ÉGALE 2,723 53
33	Indemnité à MM. les juges-de-paix pour loyer et entretien des prétoires dans leurs arrondissements respectifs . . .	2,000 »	1,700 »	» »	300		Il est alloué à chacun des cinq juges-de-paix de Lille, 400 fr. pour loyer et entretien de son prétoire ; un de ces fonctionnaires ne résidant pas dans l'arrondissement de sa juridiction, il ne lui est accordé que 100 fr. pour l'entretien.
34	Traitem. du préposé à la recette de divers droits de place.	1,000 »	1,000 »	» »	»		Cet employé est chargé de la perception des droits de place à la foire, aux marchés aux grains et à la friperie, à l'abattoir, et de ceux dus pour dépôts de marchandises, matériaux et barricades sur la voie publique.
35	Indemnités aux employés des contributions indirectes pour exercices chez les brasseurs, distillateurs et entreposés de boissons, à raison de 2 1/2 pour 0/0 sur les droits perçus	7,500 »	7,122 13	» »	377 87		Cette indemnité est payée sur la production de bordereaux trimestriels formés et arrêtés par le directeur des contributions indirectes et vérifiés par le préposé en chef de l'octroi.
36	Prélèvement de 10 p. 0/0 au profit du trésor sur le produit net des taxes principales de l'octroi	67,889 30	67,889 30	» »	» »		Depuis quelques années, la ville est en réclamation pour obtenir l'affranchissement du paiement du dixième sur quelques taxes additionnelles à l'octroi et sur le montant des frais de casernement et des lits militaires ; en attendant qu'une décision intervienne à ce sujet, on ne procède que par à-compte dans le paiement de ce droit.
37	Emploi en gratifications aux employés de l'octroi de la portion des saisies et amendes revenant à la ville	2,400 »	2,006 62	» »	393 38		Cette recette a été abandonnée aux employés de l'octroi, par délibération du Conseil municipal du 19 décembre 1833.
38	Emploi de la taxation allouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçu au profit du trésor .	1,600 »	» »	1,600 »	» »		Le décompte n'était pas parvenu à la fin de l'exercice ; cette dépense se reproduira au budget supplémentaire de 1847.
39	Gages du préposé au marché Saint-Nicolas	150 »	150 »	» »	» »		
40	Emploi des frais de perception des centimes additionnels .	670 72	670 72	» »	» »		Dépenses d'ordre. Voir aux recettes ordinaires, art. 2. Un crédit supplémentaire de 1 fr. 25 cent. a été voté pour couvrir l'excédant de dépenses.
	§ II.						
	CHARGE ET ENTRETIEN DES BIENS COMMUNAUX, DÉPENSES RELATIVES À LA SURETÉ, À LA SALUBRITÉ ; GRANDE ET PETITE VOIRIE.						
41	Contributions des biens communaux	1,300 »	1,198 62	» »	101 38		
	<i>A reporter</i>	298,064 52	293,418 18	1,838 47	2,787 87		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	<i>Report.</i>	298,064 52	293,418 18	1,858 47	2,787 87		
42	Entretien des horloges publiques	1,000 »	1,000 »	» »	» »	Traitemen de l'horloger mécanicien chargé d'entretenir et de remonter les horloges publiques	800 »
						Idem d'un inspecteur.	100 »
						Idem d'un horloger chargé de remonter les pendules de la mairie et des écoles publiques.	100 »
						TOTAL.	1,000 »
43	Entretien des propriétés communales, y compris le collège royal et l'abattoir.	12,000 »	9,528 84	2,471 16	» »	L'entretien des propriétés communales a été adjugé à divers par nature d'ouvrage ; les travaux d'exécution sous la direction de l'architecte de la ville et la surveillance d'un piqueur, qui délivre des bons aux maîtres ouvriers chaque fois qu'ils sont employés ; les états de dépenses sont payés par trimestre.	
						<i>Nomenclature des principaux bâtiments communaux :</i>	
						Le collège, l'abattoir, cinq salles d'asile, quatre écoles communales, les écoles académiques, les églises, les presbytères, le musée des tableaux, la bibliothèque, le manège civil, le Marché-au-Poisson, etc.	
44	Entretien des promenades publiques	2,200 »	2,200 »	» »	» »	Traitemen et habillement d'un garde.	700 »
						Indemnité de logement de ce garde.	200 »
						Entretien.	1,300 »
						Somme égale.	2,200 »
45	Entretien de l'Hôtel-de-Ville.	3,000 »	2,957 80	» »	42 20	Les travaux sont exécutés par les entrepreneurs de l'entretien des bâtiments communaux, suivant le mode indiqué à cet article.	
46	Entretien des aqueducs, ponts, quais et pompes publiques.	5,000 »	5,000 »	» »	» »	Idem.	
47	Entretien des pavés.	10,850 »	9,500 11	1,349 89	» »	Ce travail est adjugé à <i>tant</i> du mètre carré.	
48	Curage des canaux intérieurs.	8,000 »	8,000 »	» »	» »	Le curage des canaux s'opère par voie de régie ; les ouvriers sont payés au mètre cube de vase extraite ; les receveurs d'octroi aux portes d'eau délivrent des cartes à la sortie des bateaux, et c'est sur la production des cartes qui constatent la contenance de ces bateaux, que les paiements s'effectuent tous les 15 jours.	
49	Curage des aqueducs ou égouts	2,610 »	2,610 »	» »	» »	Le curage a lieu par un entrepreneur ; le travail est surveillé par un agent de la mairie.	
50	Traitemen du préposé à la manœuvre du sas éclusé du pont de Flandre.	200 »	200 »	» »	» »		
51	Prime accordée au fossoyeur sur les concessions de terrains dans le cimetière communal.	200 »	200 »	» »	» »	Il est accordé une prime de 3 fr. par concession perpétuelle, de 2 fr. par concession de 30 ans, et de 1 fr. par concession de 15 ans.	
52	Éclairage de la ville.	79,300 »	77,571 34	» »	1,728 66	Savorir : 600 lanternes au gaz, pendant 2,800 heures, à 3 ^c 1/2 par heure et par bec ; 75 id., id. 3,800 id. id. id. 56 becs à l'huile, id. 3,800 id. à 1 ^c 50 ^m id. 600 ^f sont alloués à la Compagnie, à titre d'abonnement, pour la réparation et l'entretien du matériel.	
	<i>A reporter.</i>	422,424 52	412,186 27	5,679 52	4,558 73		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	<i>Report.</i>	422,424 52	412,186 27	5,679 52	4,558 73		
53	Sapeurs-pompiers.	15,992 37	15,992 36	» »	» 01	Solde de l'adjudant-major	600 »
						Solde des sous-officiers de sapeurs-pompiers	13,441 11
						Indemnité de logement aux tambours	400 »
						Solde de la garde permanente du spectacle	638 75
						Habillement et équipement des sapeurs-pompiers surnuméraires	912 50
						TOTAL.	15,992 36
						Une retenue est opérée sur la solde des pompiers pour subvenir aux frais de leur habillement et équipement.	
54	Loyer du local affecté au corps des sapeurs-pompiers.	1,605 »	1,605 »	» »	» »		
55	Pompes à incendie et entretien du matériel	1,800 »	1,799 76	» »	» 24	Les travaux d'entretien ont lieu sous la surveillance du capitaine ingénieur attaché au corps des sapeurs-pompiers ; les états de dépenses sont soumis au contrôle du conseil d'administration, puis envoyés à la mairie par ce conseil, pour être ordonnancés.	
56	Gages des quatre guetteurs au feu.	1,200 »	1,200 »	» »	» »		
57	Dépenses de la maison de police municipale.	500 »	485 04	» »	14 96	Les 2/3 de la dépense sont employés en fourniture de pain aux vagabonds et détenus au poste de la police.	
						Prix de l'entreprise	15,000 »
						Loyer du terrain servant de lieu de dépôt des immondices	600 »
						Indemnité au propriétaire d'une pâture contigüe à ce dépôt	100 »
58	Enlèvement des boues et immondices.	15,768 »	15,768 »	» »	» »	Loyer d'un terrain militaire, dans l'intérieur de la ville, servant de dépôt pendant la fermeture des barrières de dégel	68 »
						SOMME ÉGALE.	15,768 »
						Prime d'assurance de la salle de spectacle	7,920 »
						Id. des bâtiments communaux, compris les musées et la bibliothèque	997 78
59	Assurance des biens communaux.	8,957 »	8,917 78	» »	39 22		
						SOMME ÉGALE.	8,917 78
60	Loyer d'un terrain affecté à la Morgue.	300 »	300 »	» »	» »		
61	Loyer d'un terrain appartenant aux hospices et sous-loué à la ville par la veuve Becquet. (Situé à Saint-André, au lieu dit Sainte-Hélène).	70 »	70 »	» »	» »	Ce terrain sert de dépôt de matériaux.	
62	Loyer d'un terrain militaire dit le piquet Saint-Etienne.	30 »	30 »	» »	» »		
63	Loyer de la promenade de l'Esplanade	100 »	100 »	» »	» »	Ce terrain appartient au génie militaire.	
	<i>A reporter.</i>	468,746 89	458,454 21	5,679 52	4,613 16		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.			
	<i>Report.</i>	468,746 89	458,454 21	5,679 52	4,613				
§ III.									
GARDE NATIONALE ET DÉPENSES MILITAIRES.									
64	Garde nationale	15,400 »	15,346 07	» »	53	Solde du major 1,200 » Id. de 5 adjudants-majors , à 600 fr. 3,000 » Id. du chef de musique 500 » Id. du tambour-major 400 » Id. d'un musicien pour la grosse caisse 250 » Id. de 4 tambours-maitres , à 216 fr. 864 » Id. de 22 tambours , dont 2 caisses roulantes pour la musique , à raison de 146 fr. 40 c. 3,220 80 Id. de 10 tambours surnuméraires , à 36 fr. 360 » Id. du trompette de la garde à cheval 146 40 Id. d'un garçon de bureau 300 » Traitement du secrétaire du conseil de recensement 500 » Habillement des tambours , réparations des armes , impressions et fournitures de bureaux 4,304 87 Location des matelats du corps-de-garde 300 » TOTAL 15,346 07			
65	Subside au bataillon d'artillerie de la garde nationale . . .	2,050 »	2,050 »	» »	»	Ce subside sert à acquitter la solde de l'adjudant-major, des tambours , du chef de musique et d'un musicien pour la grosse caisse , à habiller les tambours et à entretenir le matériel.			
66	Frais d'exercice à feu et tir à la bombe	150 »	150 »	» »	»				
67	Entretien des corps-de-garde	450 »	327 18	» »	122				
68	Chauffage et éclairage des corps-de-garde	2,100 »	2,099 63	» »	»				
69	Dépenses du casernement et des lits militaires	24,000 »	23,455 11	» »	544	Les paiements sont effectués sur des décomptes trimestriels arrêtés par M. l'intendant militaire.			
§ IV.									
SECOURS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ, PENSIONS.									
70	Subside qui devra être versé au fonds commun des hospices .	47,000 »	47,000 »	» »	»				
71	Supplément au fonds commun , pour lits d'incurables . . .	22,000 »	22,000 »	» »	»				
72	2.º supplément au même fonds , pour nourriture , traitement et logement de 30 galeux et vénériens , à l'hôpital Saint-Sauveur	8,000 »	8,000 »	» »	»				
73	3.º supplément au même fonds , pour nourriture , traitement et logement des filles publiques vénériennes	8,000 »	6,000 »	2,000 »	»	Le décompte de la dépense n'était pas encore établi à l'époque de la clôture de l'exercice.			
	<i>A reporter.</i>	597,896 89	584,882 20	7,679 52	5,335				

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	Report	597,896 89	584,882 20	7,679 52	5,335 47		
74	Subside au bureau de bienfaisance	50,000 »	50,000 »	»	»		
75	Concours de la ville aux frais de traitement des aliénés indigents placés dans les maisons de santé de Lille et d'Armentières	14,000 »	14,000 »	»	»	Les décomptes sont établis par les économies des maisons de santé, vérifiés et arrêtés par M. le Préfet; le département entre pour 2/3 dans la dépense et la ville pour l'autre tiers.	
76	Subside à la Société de Charité maternelle	3,000 »	3,000 »	»	»	Cette société adresse tous les ans à la préfecture, par l'intermédiaire du Maire, un rapport sur ses travaux.	
	§ V.						
	INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX ARTS.						
77	Collège royal	14,760 »	14,519 67	»	240 8	Entretien de 4 bourses à pension entière 2,400 » Id. de 8 id. à 3/4 de pension 3,600 » Id. de 20 id. à 1/2 de pension 6,000 » Rachat du droit d'étude, en faveur de trente élèves pour les familles desquels cette charge serait reconnue trop onéreuse 1,911 60 Loyer et contributions d'une maison annexée au collège pour servir de logement de l'aumônier 563 07 Assurance des bâtiments du collège 45 »	
						SOMME ÉGALE 14,519 67	
78	École primaire supérieure	6,700 »	6,693 85	»	6	Traitemen du directeur, y compris une indemnité de 600 fr. représentative du logement et de la rétribution des élèves 2,400 » Id. du 1 ^{er} professeur adjoint, idem de 300 fr. 1,800 » Id. du 2 ^e professeur adjoint, idem de 300 fr. 1,400 » Id. du professeur de dessin linéaire 500 » Distribution des prix 302 75 Chauffage et menus frais 291 10	
						SOMME ÉGALE 6,693 85	
79	Indemnité aux parents des douze élèves des écoles primaires communales d'enseignement mutuel, désignés par le conseil municipal, sur la proposition du comité local, pour être admis à l'école primaire supérieure	1,500 »	1,437 50	»	62	Cette école est entièrement gratuite.	
80	Écoles d'enseignement mutuel de garçons et de filles	22,400 »	21,886 83	»	513	La somme n'a pas été entièrement dépensée, à cause d'une vacance dans le courant de l'année; chaque bourse est de 125 fr. Traitemen des professeurs des quatre écoles du jour, à raison de 2,000 fr. chacun, y compris l'indemnité de logement, évaluée 400 fr. 8,000 » Id. des professeurs des trois écoles de midi, à raison de 500 fr. chacun 1,500 » Id. du professeur de l'école du soir 500 » Id. d'une institutrice pour une école de jour, y compris 300 fr. pour la valeur représentative du logement 1,200 » Id. de deux institutrices pour l'école de midi 800 » Id. du professeur du cours de chant 300 » Indemnité de chauffage et d'éclairage au concierge de l'école communale, rue Wicar 100 » Loyer et contributions d'une maison rue du Bourdeau, à usage d'école primaire et de salle d'asile 2,210 76 Loyer d'un local, cour de la Bourloire, à usage d'école primaire, pendant quatre mois 260 » Fournitures diverses, entretien du mobilier, chauffage, éclairage, distribution des prix et récompenses aux moniteurs et monitrices pour lesdites écoles 7,016 07	
						TOUTES CES ÉCOLES SONT ENTIEREMENT GRATUITES.	
	A reporter	710,256 89	696,420 05	7,679 52	6,457		



ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
	<i>Report.</i>	710,256 89	696,420 05	7,679 52	6,157 32	
81	Secours aux écoles primaires tenues par les filles de l'Enfant-Jésus.	3,000 »	3,000 »	» »	» »	
82	Secours aux religieuses garde-malades de Notre-Dame de Bon-Secours, qui tiennent, pour les filles pauvres, quatre écoles gratuites.	3,500 »	3,500 »	» »	» »	
83	Secours à l'école primaire des filles, fondée par le Consistoire de l'église chrétienne évangélique.	400 »	400 »	» »	» »	
84	Subside pour aider à l'entretien d'une école primaire de garçons, appartenant au culte réformé.	1,000 »	1,000 »	» »	» »	
85	Subside à l'institution des sourds-muets.	4,550 »	4,550 »	» »	» »	
				Traitemen	600 »	
86	Salles d'asile, au nombre de six.	11,100 »	10,531 38	» »	568 62	d Id. d'une 1. ^{re} aide. 450 » Id. d'une 2. ^e aide. 400 » } 1850 fr., et pour six. 11,100 »
				Chauffage et éclairage.	180 »	
				Menues dépenses.	220 »	
						La dépense ne s'est élevée qu'à 10,531 fr. 38 c., à cause de quelques vacances dans le personnel pendant l'année 1847.
87	Traitemen	1,000 »	1,000 »	» »	» »	
88	Entretien intérieur du Musée des tableaux, y compris le chauffage.	800 »	800 »	» »	» »	
89	Gages d'un surveillant du Musée des tableaux.	600 »	600 »	» »	» »	
90	Achat de tableaux.	400 »	400 »	» »	» »	C'est une rente viagère accordée au sieur Souchon, peintre, en paiement de cinq copies de tableaux anciens placées au Musée.
91	Musée Wicar, frais de surveillance.	100 »	95 50	» »	4 50	
92	Traitemen	1,500 »	1,500 »	» »	» »	
93	Id. du sous-bibliothécaire.	600 »	600 »	» »	» »	
94	Id. d'un aide-bibliothécaire.	500 »	500 »	» »	» »	
95	Id. du concierge, garçon de salle.	600 »	600 »	» »	» »	
96	Habillement de ce concierge.	65 »	65 »	» »	» »	
97	Bibliothèque. — Achat d'ouvrages et reliure.	2,000 »	2,000 »	» »	» »	
98	Id. Entretien intérieur et chauffage.	500 »	500 »	» »	» »	
	<i>A reporter.</i>	739,471 89	725,061 93	7,679 52	6,730 44	

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	Report.	739,471 89	725,061 93	7,679 52	6,730 41		
99	Écoles académiques.	19,200 0	19,194 54	0 0	8 46	Traitements du professeur de peinture.	4,000 0
						Id. id. de dessin de la figure et de plastique.	1,200 0
						Id. id. de dessin linéaire.	1,300 0
						Id. id. de géométrie appliquée.	2,500 0
						Id. id. d'architecture.	1,600 0
						Id. id. d'anatomie appliquée aux arts de dessin.	500 0
						Id. id. du concierge.	900 0
						Id. id. de trois surveillants.	650 0
						Éclairage et entretien du matériel.	1,465 65
						Chauffage.	663 0
						Distribution des prix.	885 40
						Achat de gravures, d'ouvrages d'architecture, de modèles pour les divers cours et entretien intérieur.	3,527 49
						TOTAL.	19,491 54
100	Cours de botanique et de zoologie.	2,700 0	2,692 45	0 0	7 55	Traitements du professeur de botanique.	1,000 0
						Gages du jardinier.	750 0
						Entretien du jardin.	250 0
						Traitements affectés au cours de zoologie.	500 0
						Salaires du garçon de salle, éclairage, chauffage et menues dépenses.	192 45
						TOTAL.	2,692 45
101	Cours de physique.	2,500 0	2,500 0	0 0	0 0	Traitements du professeur.	1,500 0
						Chauffage, éclairage, salaire du garçon de salle et dépenses du cours.	1,000 0
102	Cours de chimie appliquée aux arts.	5,200 0	5,200 0	0 0	0 0	Traitements du professeur.	3,000 0
						Id. du préparateur.	1,000 0
						Frais généraux et achats d'instruments.	1,200 0
						SOMME ÉGALE.	5,200 0
103	École royale de musique.	7,575 0	5,575 0	0 0	2,000 0	L'école royale de Musique, succursale de l'académie royale de Paris, reçoit aussi un subside du Gouvernement; ses comptes sont soumis chaque année à l'approbation du Préfet.	
						La somme annulée concerne le loyer qui n'a pas dû être payé en 1846, par suite d'arrangement avec les propriétaires.	
	A reporter.	776,646 89	760,220 92	7,679 52	8,746 45		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	Report	776,646 89	760,220 92	7,679 52	8,746 4		
104	Entretien de la salle de spectacle.	4,000 »	4,000 »	» »	»	Traitemen de deux personnes chargées des soins de propreté dans la salle de spectacle.	1,200 »
						Entretien du calorifère , à titre d'abonnement.	360 »
						Entretien des glaces du foyer, etc.	72 »
						Les autres dépenses concernent des travaux et fournitures exécutés sous la direction de l'architecte de la salle et sous la surveillance d'un conseiller municipal , commissaire délégué par l'administration pour tout ce qui a rapport au spectacle.	2,368 »
						TOTAL	4,000 »
105	Achat et réparations de décors.	3,000 »	2,990 03	» »	9 9	Cette somme a été employée à monter les opéras de <i>la Reine de Chypre</i> , de <i>Moïse</i> et de <i>Charles VI</i> .	
106	Traitemen du machiniste du théâtre.	1,500 »	1,500 »	» »	»		
107	Traitemen du concierge de la salle de spectacle.	600 »	600 »	» »	»		
108	Indemnité à la police pour le service du spectacle.	200 »	200 »	» »	»		
	§ VI.						
	C U L T E.						
109	Traitemen des quatre vicaires de Saint-Sauveur.	2,000 »	2,000 »	» »	»		
110	Indemnité supplétiue aux mêmes.	800 »	800 »	» »	»	Cette indemnité supplétiue a été accordée par le motif que la paroisse de Saint-Sauveur, qui est très-étendue , est habitée presque entièrement par la classe ouvrière , et que par suite le casuel y est presque nul.	
111	Traitemen de deux vicaires de La Magdeleine.	1,000 »	1,000 »	» »	»		
112	Traitemen de deux vicaires de Saint-André.	1,000 »	1,000 »	» »	»		
113	Indemnité de logement au ministre protestant.	800 »	800 »	» »	»		
	§ VII.						
						Fête du Roi.	
						Illumination.	497 40
						Frais du <i>Te Deum</i>	121 80 } 619 20
						Fête communale et inauguration du <i>Chemin de Fer de Paris à la Belgique</i> .	
						Distribution extraordinaire aux indigents.	3,000 »
						Livrets de caisse d'épargne délivrés à titre de récompense aux élèves les plus méritants des écoles primaires communales.	400 »
						Exposition de fleurs et d'arbustes (subside à la Société d'horticulture).	500 »
						Subside accordé à la Commission chargée d'organiser un bal à l'Hôtel-de-Ville.	3,839 29
						Fête musicale dirigée par Berlioz et illumination des promenades publiques.	8,371 33
						Tir à l'arc.	946 70 } 19,728 39
						Tir au fusil-arbalète.	457 55
						Jeu de boule.	436 49
						Jouète sur l'eau et chasse aux canards.	859 79
						Frais généraux , impressions des programmes , courses de voitures , boissons aux militaires de service , gratification aux enfants de l'hospice porteurs des prix ; distribution des prix , écharpes pour les commissaires de jeu , etc.	917 24 } 20,347 59
	A reporter.	805,546 89	789,110 95	7,679 52	8,756		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.		
	<i>Report.</i>	805,546 89	789,410 95	7,679 52	8,756 4		
114	Suite des Fêtes publiques.	d d	d d	d d	d		
115	Dépenses imprévues.	6,000 d	5,939 98	d d	60 0		
	<i>A reporter.</i>	812,946 89	796,450 93	7,679 52	8,816		

CHAPITRE II.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

§ I.

FRAIS EXTRAORDINAIRES D'ADMINISTRATION.

116	Allocation supplémentaire pour le traitement de deux employés du bureau de police.	1,400 d	1,400 d	d d	d		
	<i>A reporter.</i>	812,946 89	796,450 93	7,679 52	8,816		

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Report. 20,347 59

Fête de Juillet.

Cérémonie religieuse. 255 d
Tir à la cible (garde nationale, sapeurs-pompiers et militaires de la garnison). 1,107 10
Tir au canon. 931 79 } 2,764 08
Illumination. 307 15
Frais généraux. 163 04 }
Traitement du garde-magasin du mobilier des fêtes. 436 d

TOTAL. 23,547 67

Un crédit additionnel a été porté au budget supplémentaire pour solder cette dépense.

Secours au sieur Roch, sapeur-pompier, blessé lors de l'incendie de l'hôtel de la poste aux chevaux. 300 d
Honoraires dus à MM. Marchand et Dathis, juges-de-paix, pour sept enquêtes tenues dans l'intérêt de la ville. 142 d
Honoraires dus à M. Degland, docteur, pour avoir constaté l'état mental des aliénés indigents, préalablement à leur admission dans un asile public. 250 d
Loyer du 4^e trimestre de 1845 du corps-de-garde situé Débris-Saint-Étienne. 7 50
Traitement du 1^{er} au 15 octobre 1845, de M. Crevel, ex-régent de 3^e au collège communal. 83 33
Fourniture de deux grands tombereaux destinés au transport des vases provenant du curage des aqueducs. 698 d
Complément de la dépense d'entretien des promenades publiques. 400 d
Honoraires et frais de déplacement alloués à M. Biet, inspecteur-général du Conseil des bâtiments civils, à l'occasion de la mission dont il a été chargé par le Gouvernement, au sujet des projets de construction, en cette ville, d'un collège royal, d'un entrepôt de sucre et d'une halle au blé et aux étoffes. 722 d
Solde de la dépense, à la charge de la ville, des insensés indigents en 1846. 582 49
Solde des frais de transport et arrangement des grès provenant de la démolition de la caserne des Buissons. 757 90
Timbre et enregistrement du bail passé avec les propriétaires de la Salle du Concert, pour la location de la salle. 149 70
Fourniture d'une civière et de ses accessoires, destinés au transport des noyés et suicidés. 98 d
Pose et fourniture d'appareils au gaz, à l'occasion de la représentation de *Moïse* et de la *Reine de Chypre*. 1,048 55
Solde des frais de recensement de la population. 604 11
Menues dépenses de diverses natures. 96 40

TOTAL. 5,939 98

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
	Report.	812,946 89	796,477 65	7,679 52	8,789 72	
117	Emploi de l'indemnité accordée par le Gouvernement pour les actes d'enrôlement volontaire.	300 0	0 0	300 0	0 0	Le décompte n'était pas parvenu lors de la clôture de l'exercice; ce crédit sera reproduit au budget supplémentaire de 1846.
118	Surveillance de nuit.	5,000 0	4,900 0	0 0	100 0	Il n'existe pas de service régulier; le nombre des surveillants de nuit est plus grand en hiver qu'en été; la paie est de 2 fr. par nuit pour les brigadiers et de 1 fr. 50 c. pour les gardes.
119	Fonds destinés à accorder des indemnités, à titre d'encouragement, aux vaccinateurs de la ville.	500 0	500 0	0 0	0 0	Cette somme est répartie d'après le nombre des vaccinations opérées par les docteurs qui adressent à la Mairie l'état nominatif des individus qu'ils ont vaccinés dans le cours de l'année; elle varie de 30 à 35 centimes par vaccination.
120	Emploi du produit des ventes de marchandises provenant de l'entrepôt de l'octroi.	250 0	30 84	0 0	219 16	
121	Frais de perception des centimes additionnels aux quatre contributions directes.	1,281 0	1,234 27	0 0	46 73	Dépense d'ordre; voir l'article 28 des recettes extraordinaires.
122	Frais de recensement de la population.	3,000 0	3,000 0	0 0	0 0	Le crédit a été insuffisant. Le solde a été prélevé sur le crédit des dépenses imprévues.
123	Frais de pesée des grains et des essais de pain.	800 0	442 86	0 0	357 14	
	§ II.					
	TRAVAUX PUBLICS.					
124	Reconstruction des boucheries Saint-Nicolas (20. ^e annuité).	7,000 0	7,000 0	0 0	0 0	Les travaux de construction ont été adjugés moyennant 20 annuités, 1/7 ^e de 7,000 fr.; le solde sera porté au compte de 1847.
125	Contingent de la ville dans les frais d'entretien des chemins vicinaux de grande communication.	2,687 50	2,687 50	0 0	0 0	Chemin de Lille à Lannoy. 800 0 De Lomme à Fournes. 450 0 De Lannoy à Néchin. 37 50 De Roubaix à Tournai et à Saint-Amand. 1,400 0
						TOTAL. 2,687 50
126	Dernier 10. ^e du subside accordé par la ville de Lille à celle de Roubaix, pour l'élargissement de la route départementale de Lille à Wattrelos, par Croix et Roubaix.	1,500 0	1,500 0	0 0	0 0	
127	Achat de nouvelles grues pour le déchargement des bateaux.	15,000 0	8,225 40	6,774 60	0 0	Frais de timbre et d'enregistrement du marché passé avec le sieur Hallette, mécanicien à Arras. 225 40 Au sieur Hallette, à-compte de sa fourniture. 8,000 0
						TOTAL. 8,225 40
128	Construction de trottoirs en avant des propriétés communales.	2,600 0	2,195 60	0 0	404 40	Travaux exécutés par entreprise.
129	Construction de nouvelles branches d'aqueducs	550 0	481 07	0 0	68 90	Idem.
	A reporter.	853,415 39	828,675 49	14,754 12	9,986 0	

ARTICLES	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	Report.	853,415 39	828,675 19	14,754 12	9,986 08		
130	Travaux extraordinaires aux pavés.	10,000 »	6,950 90	1,000 »	2,049 10	Travaux exécutés par entreprise.	
131	Cuvettes hermétiques en fonte.	450 »	450 »	»	»	Idem.	
132	Regards d'aqueducs en fonte.	1,150 »	998 37	»	151 63	Idem.	
133	Constructions à exécuter dans l'établissement de l'abattoir.	20,000 »	14,930 43	5,069 57	»	Construction d'un bâtiment à usage de triperie.	3,583 25
						Id. d'une branche d'aqueduc, de deux hangars et de pavage en équarris, de grès et pierre (échafaudoirs des porcs).	2,720 02
						Id. d'un aqueduc et d'une citerne.	2,400 »
						Id. Construction d'un étage au-dessus du bureau de pesage.	695 30
						Id. de latrines et d'un hangar dans la cour de la porcherie.	775 89
						Id. de tables à dégraissier.	992 78
						Id. d'un hangar pour le dépôt des cuirs verts.	657 83
						Pavage à la cendrée du marché aux porcs, construction d'une petite citerne et pavage au sable de la rue Militaire.	2,288 36
						Pavage en pierres, en remplacement d'un pavage en briques de champ, dans la deuxième triperie.	817 »
						TOTAL.	14,930 43
134	Reconstruction de l'Hôtel-de-Ville.	250,000 »	74,798 54	175,201 46	»	Payé au sieur Legroux, entrepreneur de la démolition des anciens bâtiments et de la construction des maçonneries nouvelles.	48,071 83
						Id. au sieur Porchez, entrepreneur de la charpente.	18,604 24
						Id. au sieur Benignat, architecte, à-compte de ses honoraires.	4,072 64
						Id. au sieur Divoir, pour éclairage des barricadages.	71 05
						Id. au sieur Moronval, propriétaire de la maison rue du Palais, N.º 3, louée à la ville pour y établir des bureaux pendant la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville, du 15 octobre au 31 décembre 1846.	542 17
						Travaux d'appropriation pour l'installation des bureaux provisoires.	1,257 83
						Traitements d'un employé chargé des écritures (3 trimestres). } Prélevés sur la retenue de 2 pour 0/0 stipulée	900 »
						Traitements d'un piqueur des travaux. } dans le cahier des charges de l'adjudication..	1,200 »
						Frais de purge, par suite de l'acquisition faite par la ville de deux maisons cour du Fresne, comprises dans le périmètre des constructions de l'Hôtel-de-Ville.	78 78
						TOTAL.	74,798 54
135	Ameublement du Tribunal de simple police.	300 »	300 »	»	»		
136	Location du bâtiment de l'ancien Lombard.	4,000 »	4,000 »	»	»	En échange des bâtiments affectés au service de magasin des effets d'hôpitaux militaires, dans lesquels a été installé le collège royal provisoire, la ville a mis à la disposition de l'administration militaire les bâtiments de l'ancien Lombard, qu'elle a loués à cet effet au Mont-de-Piété.	
137	2.º A-compte sur les travaux de reconstruction du collège royal.	350,000 »	12,688 06	337,311 94	»	Prix d'acquisition d'une maison rue des Fleurs, N.º 5, comprise dans le périmètre des constructions du collège royal, (2,500 fr. réservés pour un mineur).	11,500 »
						Intérêts à 4 1/2 p. 0/0 pendant 20 jours.	28 75
						Frais résultant de l'acquisition, suivant note du notaire.	1,077 20
						Frais de purge.	82 11
						SOMME ÉGALE.	12,688 06
	A reporter.	1,489,315 39	943,791 49	533,337 09	12,186 81		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
	<i>Report.</i>	1,489,315 39	943,791 49	533,337 09	12,186 81	
138	Construction de voûtes sur le canal des Ponts-de Comines..	17,000	14,871 64	0 0	2,428 36	Payé au sieur Deroo, entrepreneur, pour solde. 14,665 54 Salaire d'un garde de nuit. 187 70 Éclairage du barricadage. 18 40 SOMME ÉGALE. 14,871 64
139	Fournitures de gravier pour ferrer les chemins du cimetière.	2,500	2,500	0 0	0 0	Fourniture de gravier. 1,960 95 Salaire des ouvriers employés à ferrer les chemins. 539 05 SOMME ÉGALE. 2,500 0
140	Première annuité à payer sur le prix de la maison sise rue des Poissonceaux et destinée à l'usage d'école primaire et de salle d'asile.	3,000	3,000	0 0	0 0	
141	Intérêts du premier versement de l'emprunt à contracter pour la construction du collège.	16,000	0 0	0 0	16,000	L'emprunt n'a pas été contracté.
142	Premier à-compte sur les frais de restauration de la salle du Conclave.	2,000	1,678 62	321 38	0 0	
143	Réparations du mur de quai du canal de l'Esplanade.	3,400	0 0	0 0	3,400	
144	Construction du marché aux porcs, à l'abattoir.	4,300	0 0	4,300	0 0	
145	Intérêts qui seront dus le 31 décembre 1846, sur les sommes qu'avancera le Trésor, en à-compte de la part contributive de la ville, dans les frais d'établissement du débarcadère intérieur.	15,000	0 0	0 0	15,000	Un décompte général aura lieu lorsque les travaux seront entièrement terminés.
146	Réparations et constructions nouvelles à exécuter dans les bâtiments de l'ancien haras, pour y établir l'entrepôt des sucre indigènes.	100,000	4,622 22	95,377 78	0 0	Prix d'acquisition d'une maison rue du Moulin-à-Chiens, N. ^o 14, contiguë aux bâtiments du haras. 4,108 33 Frais de contrat, suivant note du notaire. 415 01 Frais de purge. 98 88 SOMME ÉGALE. 4,622 22
	§ III.					
	GARDE NATIONALE.					
	<i>(Néant.)</i>					
	§ IV.					
	SECOURS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ, PENSIONS.					
147	Contingent de la ville dans la dépense des enfants trouvés.	4,094	4,094	0 0	0 0	Le conseil général du département a fixé à 4,094 fr. le contingent de la ville dans la dépense des enfants trouvés.
	<i>A reporter.</i>	1,656,609 39	974,557 97	633,336 25	48,715 17	



ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	Report.	1,656,609 39	974,557 97	633,336 25	48,715 17		
148	Pension de la dame Delesalle, veuve d'un concierge des écoles académiques	62 50	62 50	» »	»		
149	Pension du sieur Lerouge, ancien garde des promenades publiques	208 »	208 »	» »	»		
150	Pension du sieur Liénard, ancien directeur-professeur aux écoles académiques.	389 58	389 58	» »	»		
151	Secours extraordinaire au même, à cause de son état maladif prolongé.	300 »	300 »	» »	»		
152	Pension de la dame Ducroc, veuve d'un ancien professeur de mathématiques au collège communal.	75 »	75 »	» »	»		
153	Secours annuel au sieur Bruez, ancien garde de police, blessé dans l'exercice de ses fonctions	300 »	300 »	» »	»		
154	Secours annuel au sieur Leplus, ancien professeur à l'école royale de musique.	150 »	150 »	» »	»		
155	Subside à la caisse d'épargne et de prévoyance.	1,000 »	1,000 »	» »	»		
	§ V.						
	INSTRUCTION PUBLIQUE, BEAUX-ARTS.						
156	Subside annuel pour l'entretien et pour l'accroissement des collections du Muséum d'histoire naturelle.	3,000 »	3,000 »	» »	»	Une commission, prise dans le sein de la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts, surveille l'emploi de la somme votée.	
157	Subside à la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts.	1,500 »	1,500 »	» »	»	Cette somme est en grande partie employée à payer l'impression des mémoires de la société.	
158	Emploi du legs du sieur Baillon en distribution de prix aux élèves des écoles primaires.	40 »	40 »	» »	»	Ce legs est ainsi réparti : Écoles tenues par les sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours 8 » Écoles primaires communales 16 » Écoles tenues par les frères de la doctrine chrétienne 16 »	
						SOMME ÉGALE. 40 »	
159	Emploi de la rente provenant de deux legs du sieur Vanackere, au profit des écoles et des salles d'asile.	50 »	50 »	» »	»	Ce legs est ainsi réparti : A la dame trésorière des salles d'asile 25 » Au président du comité communal d'instruction primaire, chargé de la répartition de la portion du legs du sieur Vanackere, afférante aux écoles. 25 »	
						SOMME ÉGALE. 50 »	
	A reporter.	1,663,684 47	981,633 05	633,336 25	48,715 17		

ARTICLES	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	1,663,684 47	981,633 05	633,336 25	48,715 17
160	Emploi de la rente provenant du legs de M ^{me} veuve Degorge-Legrand, au profit des salles d'asile.	85 »	» »	» »	85 »
161	Subside au cercle médical	400 »	400 »	» »	» »
162	Cours de clinique à l'hôpital Saint-Sauveur	800 »	800 »	» »	» »
163	Allocation au sieur Colas, élève de l'école de peinture, pour l'aider à continuer ses études artistiques en Italie	1,000 »	1,000 »	» »	» »
164	Allocation au sieur Loridan, élève modeleur des écoles académiques, pour lui faciliter les moyens de suivre les cours de l'école royale des Beaux-Arts à Paris	1,200 »	1,200 »	» »	» »
165	Achat de décors pour le Théâtre	4,000 »	4,000 »	» »	» »
165 bis	Intérêts de la dette pour 1846.	7,660 50	7,660 50	» »	» »
166	Intérêts à 5 p. 0/0 de la somme de 19,750 fr., exigible à la majorité de la demoiselle Lemay, pour prix d'acquisition d'une maison qui a servi à l'élargissement de la voie publique, à l'angle de la rue des Suaires et de la place du Théâtre.	987 50	987 50	» »	» »
167	Intérêts à 5 p. 0/0 de la somme de 19,000 fr., prix d'acquisition d'un terrain situé à Fives, destiné à l'agrandissement du cimetière communal.	950 »	950 »	» »	» »
168	Intérêts à 4 p. 0/0 de la somme de 30,000 fr., prix d'acquisition de la propriété de M. Doyen, impasse des Poissonceaux, payable en dix annuités de 3,000 fr.	1,200 »	1,148 33	» »	51 67
169	Réparations provisoires exécutées d'urgence au pavé de la place du Marché-au-Charbon.	1,176 87	1,176 87	» »	» »
170	Indemnité aux portiers-consigne.	400 »	400 »	» »	» »
171	Frais résultant de l'inspection des armes de la garde nationale.	415 »	415 »	» »	» »
172	Déficit du crédit affecté aux achats de livres pour la bibliothèque	3,200 »	3,200 »	» »	» »
173	Solde du prix d'acquisition des décors, musiques, brochures, costumes et accessoires divers, provenant de l'ancienne société commanditaire du spectacle.	1,000 »	1,000 »	» »	» »
	<i>A reporter.</i>	1,688,159 34	1,005,971 25	633,336 25	48,851 84

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Le legs n'a pas encore été encaissé.

MM. Brigandat, docteur en médecine, et Vanderhaghen, docteur en chirurgie, sont chargés des cours.

Cette somme a été employée à monter l'opéra de *Charles VI*.

Intérêts à 4 1/2 p. 0/0 sur 170,233 fr. 44 c., dus par la ville à la caisse du mont-de-piété.

Travaux exécutés par l'adjudicataire de l'entretien du pavage, au prix de son marché.

Rappel de l'indemnité du 2^e semestre 1845.

Indemnité au major de la garde nationale.

100 »

Idem aux tambours.

105 »

Payé au sieur Beghin, armurier, pour la réparation des armes défectueuses.

210 »

SOMME ÉGALE.

445 »

Une commission *ad hoc* est chargée de surveiller l'emploi de la somme allouée pour les acquisitions de livres et les reliures.

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
						BUDGET SUPPLÉMENTAIRE.	
	<i>Report.</i>	1,688,159 34	1,008,971 25	633,336 25	48,851 84		
174	Solde des travaux exécutés d'urgence à l'abattoir, en 1845.	1,500 »	1,500 »	» »	» »		
175	Déficit sur le crédit d'entretien des propriétés communales.	1,000 »	972 81	» »	27 19		
176	Complément du crédit affecté à l'entretien des pavés pendant l'exercice 1845.	2,500 »	2,465 50	» »	34 50		
177	Rappel d'une portion de crédit ouvert en 1844, pour le cours de zoologie.	107 50	107 50	» »	» »		
	TOTAL des dépenses ordinaires et extraordinaires. .	1,693,266 84	1,011,017 06	633,336 25	48,913 53		
						BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	
						§ I.er	
						Reports.	
	DÉPENSES RESTANT À PAYER A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 1845, SAVOIR :						
1	Remises du receveur municipal	619 21	619 21	» »	» »	Solde des remises qui lui ont été attribuées sur ses opérations de 1845. Suivant décompte.	
2	Curage des aqueducs ou égouts	669 51	659 47	» »	10 04	Solde des travaux exécutés en 1845, par l'entrepreneur.	
3	Indemnité accordée par le Gouvernement pour les actes d'enrôlements volontaires	209 »	209 »	» »	» »	Cette indemnité est de 3 francs par chaque engagement pour les 25 premiers; de 2 francs pour les autres jusqu'à cent, et de 1 franc par engagement qui dépasse ce nombre. 92 actes d'enrôlements volontaires ont été contractés en 1845.	
4	Constructions d'aqueducs.	742 81	» »	742 81	» »		
5	Travaux extraordinaires aux pavés.	271 82	» »	» »	271 82	Des recherches sont faites pour découvrir un bon système d'urinoirs.	
6	Urinoirs à établir sur la voie publique.	252 »	» »	252 »	» »		
7	Taxation allouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçu au profit du Trésor.	1,600 »	1,587 03	» »	12 97	Cette somme est répartie entre tous les employés de l'octroi.	
8	Construction d'une école communale et d'une salle d'asile, rue du Bourdeau	25,500 »	12,595 68	» »	12,904 32	Les travaux ont été exécutés par les différents entrepreneurs de la ville, aux prix de leurs marchés.	
9	Frais d'appropriation du bâtiment destiné à recevoir le collège royal provisoire.	4,053 87	4,053 87	» »	» »	Suivant entreprise adjugée au sieur Testelin.	
10	Reconstruction du collège royal.	107,881 30	42,825 42	65,055 88	» »	La somme dépensée a été employée en acquisition de mobilier, de livres pour la bibliothèque du collège et d'instruments de physique, etc., pour les différents cours.	
	<i>A reporter.</i>	141,799 52	62,549 68	66,050 69	13,199 15		

ARTICLES	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	<i>Report.</i>	141,799 52	62,549 68	66,050 69	13,199 15		
11	Frais d'appropriation et d'acquisition du mobilier de la salle d'asile de Saint-Sauveur.	208 25	208 25	» »	» »		
12	Loyer qui sera dû aux propriétaires de la salle des concerts.	2,000 »	» »	» »	2,000 »		
13	Emploi du legs de M. ^{me} veuve Degorge.	85 »	» »	» »	85 »	Le legs n'est pas encore encaissé.	
14	Crédit supplémentaire pour compléter la construction du monument commémoratif du siège de Lille en 1792.	859 »	687 96	» »	171 04		
15	Regards d'égouts en fer de fonte.	1,411 22	» »	» »	1,411 22		
16	Érection du monument commémoratif du siège de Lille en 1792.	2,843 87	2,843 87	» »	» »		
17	Construction de cases à porcs à l'abattoir.	6,000 »	3,984 65	2,015 35	» »	Construction d'un mur dans le bastion où doivent être établies les cases à porcs.	2,892 92
						Déblais et enlèvement des terres du marché aux porcs.	1,091 73
						SOMME ÉGALE.	3,984 65
18	Reconstruction de l'hôtel-de-ville.	85,621 45	85,552 17	69 28	» »		
19	Reconstruction de la salle d'asile de Saint-Sauveur.	800 »	800 »	» »	» »	Crédit supplémentaire à d'autres crédits déjà votés pour l'asile Saint-Sauveur.	
20	Reconstruction de l'ancien campanile de la Bourse.	1,053 96	1,051 68	» »	2 28		
21	Frais résultant du déplacement du marché au beurre.	2,700 »	» »	2,700 »	» »	Les travaux ne sont pas encore commencés.	
22	Réparation aux toitures et aux vitrages des églises de Saint-Sauveur et de Saint-Maurice.	1,130 »	» »	» »	1,130 »	Les travaux dont il s'agit ont été payés sur le crédit d'entretien des propriétés communales.	
23	Déficit du compte de 1845.	18,295 46	18,295 46	» »	» »		
	§ II.						
	NOUVEAUX CRÉDITS ALLOUÉS.						
24	Paiement des terrains cédés à la voie publique par suite de rectification d'alignement.	1,000 »	166 95	» »	833 05	Payé au sieur Candelet, propriétaire d'une maison place des Reinaux.	33 20
						Id. au sieur Brisset, propriétaire d'une maison rue Sainte-Catherine, N. ^o 1, pour solde.	59 »
						Id. au sieur Bohil, propriétaire d'une maison rue Lottin, N. ^o 8.	21 75
						Id. à madame veuve Raviart, propriétaire d'une maison rue de Béthune, N. ^o 34.	53 »
						SOMME ÉGALE.	166 95
25	Subside extraordinaire au bureau de bienfaisance.	5,000 »	5,000 »	» »	» »		
26	Transport et arrangement des grès à provenir de la démolition des Buisseries.	4,000 »	4,000 »	» »	» »		
27	Frais de copie et d'impression des catalogues du musée et de la bibliothèque.	6,000 »	1,240 »	4,760 »	» »		
	<i>A reporter.</i>	280,807 73	186,380 67	75,595 32	18,831 74		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
	<i>Report.</i>	280,807 73	186,380 67	75,595 32	18,831 74	
28	Remboursement d'une somme payée en trop à la caisse municipale par le sieur Tombes, propriétaire d'une maison rue Jean-Jacques-Rousseau, 23.	108 90	108 90	» »	» »	La somme payée concernait la construction d'un puisard.
29	Idem au sieur Morel, propriétaire d'une maison rue des Fossés.	130 20	130 20	» »	» »	Idem.
30	Paient au domaine de la valeur de la moitié des murs mitoyens de la caserne des Buissons.	231 01	231 01	» »	» »	
31	Frais de contrat d'acquisition de la maison de M. Doyen, impasse des Poissonceaux.	2,160 »	2,148 11	» »	11 89	
32	Location de terrains appartenant aux hospices et situés à Saint-André.	1,200 »	1,021 04	» »	178 96	Indemnité au sieur Dégraene, ancien locataire, pour la cession de son bail au profit de la ville. 752 66 Contributions 58 38 Loyer de 1846, payé aux hospices. 210 »
						SOMME ÉGALE. 1,021 04
33	Cession de terrain à la voie publique.	4,735 50	4,730 50	» »	5 »	Payé aux propriétaires des maisons rue Sainte-Catherine, N.º 1, 1 bis et 1 ter, pour cession de terrain à la voie publique, par suite de l'exécution du plan d'alignement de la ville, arrêté par ordonnance royale du 9 décembre 1838.
34	Solde des constructions exécutées à l'abattoir en 1845.	8,542 50	8,542 50	» »	» »	
35	Solde des travaux d'entretien exécutés aux propriétés communales, en 1845.	392 87	392 87	» »	» »	
36	Solde des travaux d'entretien exécutés aux aqueducs, ponts, quais, etc.	241 44	241 44	» »	» »	
37	Éclairage de la salle de spectacle.	8,500 »	8,500 »	» »	» »	Les frais d'éclairage s'élèvent à 82 fr. 50 c. par représentation d'hiver, et à 70 fr. 50 c. par représentation d'été.
38	Travaux à l'école de la place des Poissonceaux.	30,000 »	44 90	29,955 10	» »	Ces travaux sont en cours d'exécution.
39	Bancs au cimetière communal.	280 »	271 60	» »	8 40	
40	Subside pour l'entretien d'une école israélite.	500 »	500 »	» »	» »	
41	Complément de la décoration du palais gothique au spectacle.	2,500 »	» »	2,500 »	» »	Cette dépense a été ajournée.
42	Solde des frais d'appropriation et d'acquisition du mobilier pour la salle d'asile de Saint-Sauveur.	412 03	412 03	» »	» »	
43	Solde des frais de construction de la salle d'asile de Saint-Sauveur.	1,404 28	1,404 28	» »	» »	
44	Restauration des peintures de la salle du Conclave.	4,000 »	4,000 »	» »	» »	
	<i>A reporter.</i>	346,146 46	219,060 05	408,050 42	19,035 99	

ARTICLES	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
	<i>Report.</i>	346,146 46	219,060 05	108,050 42	19,035 99		
45	Construction d'un nouveau mur de séparation entre les dépendances de l'église de Saint-André et le terrain dit des Carmes, appartenant à l'administration de la guerre.	2,020 50	2,020 50	» »	» »	Cette construction a été exécutée par l'entrepreneur des travaux militaires, au prix de son marché et sous la surveillance des officiers du génie.	
46	Frais d'inauguration du chemin de fer	10,000 »	9,547 67	» »	452 33	Voir le détail d'emploi au crédit des fêtes publiques.	
	TOTAL des dépenses supplémentaires.	358,166 96	230,628 22	108,050 42	19,488 32		
	CRÉDITS ADDITIONNELS						
	AUX BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLÉMENTAIRE.						
1	Solde de la dépense prévue pour la construction d'une école communale et d'une salle d'asile place des Poissonceaux.	5,500 »	» »	5,500 »	» »	Les travaux sont en cours d'exécution.	
2	Réparations à l'église de la Madeleine.	2,718 84	1,200 »	1,518 84	» »	Travaux exécutés par entreprise.	
3	Solde des travaux d'appropriation et d'ameublement du collège royal provisoire.	37,040 »	37,040 »	» »	» »	Idem.	
4	Supplément au crédit alloué pour le curage des canaux. . .	2,000 »	1,925 28	» »	74 72		
5	Construction des maçonneries pour la pose de deux nouvelles grues	5,000 »	» »	5,000 »	» »		
6	Solde des travaux de restauration à la salle du Conclave, hôtel-de-ville	1,000 »	» »	1,000 »	» »		
7	Changement du mécanisme de la cloche du beffroi, hôtel-de-ville.	800 »	575 45	» »	224 55		
8	Portion des droits d'enregistrement pour l'entreprise du curage des canaux, par suite de la résiliation du bail avec un entrepreneur.	220 »	» »	» »	220 »	Cette somme a été prélevée sur le crédit N.º 48 du budget.	
9	Agrandissement des préaux de la salle d'asile de Saint-Sauveur	1,200 »	1,127 71	» »	72 29		
10	Réparations aux toitures de l'église de Saint-Sauveur. . .	750 »	743 57	» »	6 43	Travaux exécutés par entreprise.	
11	Réparations aux toitures de Saint-Étienne.	1,900 »	1,741 24	» »	158 76	Idem.	
12	Construction d'un aqueduc dans la cour de l'hôtel des sapeurs-pompiers.	205 15	205 15	» »	» »		
	<i>A reporter.</i>	58,333 99	44,558 40	13,018 84	756 75		

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS et portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	Report.	58,333 99	44,558 40	13,018 84	756 75
13	Agrandissement du préau de la salle d'asile rue Wicar.	600 »	» »	600 »	» »
14	Construction du mur de clôture du jardin de l'hôtel des Canonniers, du côté du magasin à poudre.	4,000 »	2,241 64	» »	1,758 36
15	Asile de la rue des Poissonceaux. Indemnité au locataire d'une maison voisine; nivellement et pavage des abords de la nouvelle école.	1,500 »	» »	1,500 »	» »
16	Subside extraordinaire au bureau de bienfaisance.	12,000 »	12,000 »	» »	» »
17	Agrandissement du collège royal provisoire.	9,000 »	5,280 »	3,720 »	» »
18	Paiement des terrains expropriés pour l'établissement d'un nouveau magasin à poudre.	87,030 97	65 45	86,965 52	» »
19	Solde des frais de perception des centimes additionnels.	1 25	1 25	» »	» »
	TOTAL des dépenses additionnelles.	172,463 21	64,146 74	105,804 36	2,515 11

RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires et extraordinaires.	1,693,266 84	1,041,017 06	633,336 25	48,913 53
— supplémentaires.	358,166 96	230,628 22	108,050 42	19,488 32
— additionnelles.	472,466 21	64,146 74	105,804 36	2,515 11
TOTAL GÉNÉRAL des dépenses.	2,223,900 01	1,305,792 02	847,191 03	70,916 96

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

OU RÉSULTAT DU COMPTE DE L'EXERCICE 1846.

Recettes.	1,334,669 03
Dépenses.	1,305,792 02
EXCÉDANT des recettes.	28,877 01

Fait et arrêté par nous Maire de la ville de Lille, le 2 avril 1847.

Signé, BIGO.

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Ces travaux ne sont pas achevés.

Cette construction a été faite par l'entrepreneur des travaux militaires, au prix de son marché et sous la surveillance de MM. les officiers du génie.

Indemnité au locataire d'une des maisons incorporées dans le collège. 280 »

A l'entrepreneur, à compte de ses trayaux. 5,000 »

SOMME ÉGALE. 5,280 »

Toutes les formalités ne sont pas encore terminées. Le somme de 65 fr. 45 cent., dépensée, a été payée à l'huissier chargé de signifier les offres aux divers propriétaires des terrains à exproprier.

Dépense d'ordre. Solde de l'article 40 des dépenses ordinaires.



DÉPARTEMENT
DU NORD.

BUDGET

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

OU ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA VILLE DE LILLE,

Pour 1847.

VILLE DE LILLE.

Population : 75,429 âmes.

TITRE I.er — RECETTES.

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES admises par le budget précédent.	RECETTES PROPOSEÉS PAR		SOMMES admises par Sa Majesté.			
			le Conseil municipal.	le Préfet.				
CHAPITRE I.er								
RECETTES ORDINAIRES.								
1	Cinq centimes additionnels aux contributions foncière, mobilière et personnelle.	22,357 50	22,358 »	22,358 »	22,358 »			
2	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels ci-dessus mentionnés.	670 72	670 74	670 74	670 74			
3	Portion revenant à la ville dans le produit des patenttes.	36,000 »	31,200 »	31,200 »	31,200 »			
4	Part attribuée à la ville, d'après la loi du 3 mai 1844, dans le droit à percevoir pour la délivrance des permis de chasse.	1,400 »	1,200 »	1,200 »	1,200 »			
5	Amendes de simple police.	1,300 »	1,400 »	1,400 »	1,400 »			
6	Taxation aliouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçue au profit du Trésor.	1,600 »	1,600 »	1,600 »	1,600 »			
7	Portion revenant à la ville dans le produit des confiscations, en matière d'octroi.	2,400 »	2,200 »	2,200 »	2,200 »			
8	Portion attribuée à la ville, d'après la loi du 3 mai 1844, dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux pour contraventions à la police de la chasse.	» »	200 »	200 »	200 »			
9	Location des maisons et terrains communaux.	2,838 20	5,957 20	5,957 20	5,957 20			
10	Pensions et rentes foncières non éteintes.	76 50	76 50	76 50	76 50			
11	Rentes immobilisées.	533 »	533 »	533 »	533 »			
12	Droit de pesage et mesurage.	6,600 »	6,200 »	6,200 »	6,200 »			
13	Octroi, produit brut en taxes principales.	800,000 »	880,000 »	880,000 »	880,000 »			
14	Location des places aux halles, foires et marchés. . . .	49,193 »	46,878 »	46,878 »	46,878 »			
15	Droits de places à l'abattoir public.	55,000 »	50,000 »	50,000 »	50,000 »			
16	Droits de séjour dans les étables, dus pour les bestiaux non encore soumis aux droits de place dans l'abattoir proprement dit.	600 »	500 »	500 »	500 »			
17	Location des fendoirs de suif, des triperies et du hangar aux cuirs.	1,700 »	2,000 »	2,000 »	2,000 »			
18	Droits de stationnement des bateaux dans les canaux de la ville.	25,000 »	25,000 »	25,000 »	25,000 »			
19	Droits de place payés pour les marchandises, matériaux et objets divers déposés sur la voie publique.	3,800 »	3,800 »	3,800 »	3,800 »			
20	Concessions de terrains pour sépultures particulières, dans le cimetière communal.	5,000 »	7,000 »	7,000 »	7,000 »			
<i>A reporter.</i>		1,088,773 44	1,088,773 44	1,088,773 44				

NOS D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES admises par le budget précédent.	RECETTES PROPOSÉES PAR		SOMMES admises par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	Report.	1,016,068 92	1,088,773 44	1,088,773 44	1,088,773 44
21	Concessions de terrains le long des canaux, etc.	4,000 »	» »	» »	» »
22	Expéditions des actes de l'état civil et de ceux administratifs.	500 »	350 »	350 »	350 »
23	Intérêts des fonds placés à la caisse de service.	6,000 »	5,000 »	5,000 »	5,000 »
24	Indemnité accordée par le Gouvernement pour les frais d'enrôlements volontaires.	300 »	300 »	300 »	300 »
25	Produit des ventes de marchandises déposées à l'octroi et non réclamées dans les délais fixés par les règlements.	250 »	250 »	250 »	250 »
26	Redevances à payer pour l'emploi de nouvelles grues.	» »	1,500 »	1,500 »	1,500 »
	TOTAL des recettes ordinaires.	1,024,118 92	1,096,173 44	1,096,173 44	1,096,173 44
CHAPITRE II.					
RECETTES EXTRAORDINAIRES.					
27	Produit de 3 centimes imposés additionnellement aux quatre contributions directes.	32,000 »	31,000 »	31,000 »	31,000 »
28	Taxes additionnelles d'octroi.	103,000 »	100,000 »	85,000 »	85,000 »
29	Produit d'un centime additionnel aux mêmes contributions.	10,700 »	10,300 »	10,300 »	10,300 »
30	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels ci-dessus relatés.	1,281 »	1,239 »	1,239 »	1,239 »
31	Concessions de terrains le long des canaux, en conformité de la délibération municipale du 27 janvier 1845, et prix des portions de la voie publique concédées par suite des rectifications d'alignements . . .	» »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
32	Remboursement du second quart du prêt qui a été fait au corps des sapeurs-pompiers, suivant délibération du 5 janvier 1844, pour lui donner les moyens de payer comptant la fourniture de ses effets d'habillement, en 1845.	4,000 »	4,000 »	4,000 »	4,000 »
33	Remboursement du second tiers de la somme de 2,000 fr., avancée à la chambre de commerce pour sa part contributive dans la reconstruction du campanile de la Bourse	650 »	650 »	650 »	650 »
	TOTAL des recettes extraordinaires.	» »	148,189 »	133,189 »	133,189 »
RÉCAPITULATION.					
	Recettes ordinaires.	1,024,118 92	1,096,173 44	1,096,173 44	1,096,173 44
	Recettes extraordinaires.	» »	148,189 »	133,189 »	133,189 »
	TOTAL général des recettes.	» »	1,244,362 44	1,229,362 44	1,229,362 44

TITRE II. — DÉPENSES ORDINAIRES.

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	§ I. ^{er}				
FRAIS D'ADMINISTRATION.					
1	Frais de bureaux et traitement des employés de la Mairie	36,268 50	37,714 50	37,714 50	37,714 50
2	Timbre du livre-journal du receveur municipal, expédition des listes électorales, impression des budgets, comptes, rapports de commissions et autres documents sortant de la catégorie des travaux courants.	1,200 »	1,200 »	1,200 »	1,200 »
3	Timbre et fourniture des registres de l'état civil . . .	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
4	Traitement de l'archiviste.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
5	Remises du receveur municipal.	7,500 »	7,500 »	7,500 »	7,500 »
6	Traitement de l'architecte de la ville.	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
7	Traitement de l'inspecteur-voyer et du piqueur des travaux.	3,600 »	3,600 »	3,600 »	3,600 »
8	Traitement du garde des canaux, y compris son habillement.	925 »	925 »	925 »	925 »
9	Traitement des deux médecins chargés de la constatation des décès.	1,500 »	1,500 »	1,500 »	1,500 »
10	Traitement de l'inspecteur chargé de la surveillance du cimetière communal.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
11	Vacations aux experts du marché aux grains et frais divers relatifs à l'établissement de la mercuriale. . .	1,150 »	1,150 »	1,150 »	1,150 »
12	Traitement du préposé à la recette des divers droits de places perçus par voie de régie.	4,000 »	4,000 »	4,000 »	4,000 »
13	Frais du conseil des prud'hommes.	1,740 »	1,740 »	1,740 »	1,740 »
14	Frais de perception de l'octroi.	88,607 »	88,607 »	88,607 »	88,607 »
15	Traitement des six commissaires de police.	10,800 »	10,800 »	10,800 »	10,800 »
16	Supplément de traitement au commissaire central. .	200 »	200 »	200 »	200 »
17	Indemnité pour frais de bureau et supplément de traitement aux six commissaires de police.	7,200 »	7,200 »	7,200 »	7,200 »
18	Traitement des agents de police.	24,325 »	24,325 »	24,325 »	24,325 »
19	Habillement desdits agents.	4,365 »	4,365 »	4,365 »	4,365 »
20	Traitement d'un interprète.	300 »	300 »	300 »	300 »
21	Menues dépenses pour le transport des blessés, malades et suicidés; levées de cadavres, etc.	800 »	800 »	800 »	800 »
22	Fonds à la disposition du maire pour mesures de sûreté publique et secours extraordinaires.	2,000 »	2,000 »	2,000 »	2,000 »
23	Fonds à la disposition du maire pour gratifications aux agents de police.	1,800 »	1,800 »	1,800 »	1,800 »
	A reporter.	203,080 50	204,726 50	204,726 50	204,726 50

N.ºS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	<i>Report.</i>	203,080 50	204,726 50	204,726 50	204,726 50
24	Traitemen t des médecins chargés de la visite sanitaire des prostituées et frais du dispensaire.	1,800 »	1,800 »	1,800 »	1,800 »
25	Indemnité aux portiers - consignes pour le service extraordinaire dont ils sont chargés dans l'intérêt de la police municipale.	800 »	800 »	800 »	800 »
26	Traitemen t de l'expert chargé de la vérification du poisson et des autres comestibles.	400 »	400 »	400 »	400 »
27	Frais de régie de l'abattoir.	4,300 »	4,300 »	4,300 »	4,300 »
28	Frais de la recette des droits de pesage et mesurage. .	2,830 »	2,830 »	2,830 »	2,830 »
29	Gages du préposé à la manœuvre du pont du Ramponeau	100 »	100 »	100 »	100 »
30	Gages du préposé à la manœuvre du sas éclusé du pont de Flandre.	200 »	200 »	200 »	200 »
31	Gages du préposé au marché Saint-Nicolas.	150 »	150 »	150 »	150 »
32	Gages du sonneur de la cloche de retraite.	144 »	144 »	144 »	144 »
33	Gages des quatre guetteurs au feu.	1,200 »	1,200 »	1,200 »	1,200 »
34	Indemnités aux employés des contributions indirectes pour exercices chez les brasseurs, distillateurs et entrepositaires de boissons.	7,500 »	7,500 »	7,500 »	7,500 »
35	Emploi de la taxation allouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçu au profit du Trésor.	1,600 »	1,600 »	1,600 »	1,600 »
36	Emploi en gratification aux employés de l'octroi de la portion des saisies et amendes revenant à la ville. .	2,400 »	2,400 »	2,400 »	2,400 »
37	Prélèvement de 10 p. 0,0, au profit du Trésor, sur le produit net des taxes principales de l'octroi. . . .	67,889 30	75,989 30	75,989 30	75,989 30
38	Emploi des frais de perception des centimes imposés additionnellement aux contributions foncière, mobilière et personnelle.	670 72	670 74	670 74	670 74
§ II.					
CHARGES ET ENTRETIEN DES BIENS COMMUNAUX ; DÉPENSES RELATIVES A LA SURETÉ, A LA SALUBRITÉ ; GRANDE ET PETITE VOIRIE.					
39	Contributions des biens communaux	1,300 »	1,300 »	1,300 »	1,300 »
40	Assurance des biens communaux contre l'incendie, . .	8,957 »	9,007 08	9,007 08	9,007 08
41	Entretien des horloges.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
42	Entretien des propriétés communales.	12,000 »	12,000 »	12,000 »	12,000 »
43	Entretien des promenades, y compris l'indemnité de logement accordée au gardien.	2,200 »	2,200 »	2,200 »	2,200 »
	<i>A reporter.</i>	320,521 52	330,317 62	330,317 62	330,317 62

N.ºS. D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	<i>Report</i>	320,521 52	330,317 62	330,317 62	330,317 62
44	Entretien de l'hôtel-de-ville.	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
45	Entretien des aqueducs, ponts, quais et pompes publiques.	5,000 »	5,000 »	5,000 »	5,000 »
46	Entretien des pavés.	10,850 »	10,850 »	10,850 »	10,850 »
47	Curage des canaux intérieurs	8,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »
48	Curage des aqueducs ou égouts.	2,610 »	2,610 »	2,610 »	2,610 »
49	Frais d'entretien du cimetière communal	800 »	800 »	800 »	800 »
50	Prime accordée au fossoyeur sur les concessions de terrains dans ledit cimetière.	200 »	200 »	200 »	200 »
51	Allocation accordée au sieur Herbin, dont l'atelier d'équarrissage remplace le service de la voirie.	500 »	500 »	500 »	500 »
52	Éclairage de la ville.	79,300 »	79,300 »	79,300 »	79,300 »
53	Sapeurs-pompiers.	15,992 37	16,017 37	16,017 37	16,017 37
54	Loyer de l'emplacement affecté au corps des sapeurs-pompiers.	1,605 »	1,605 »	1,605 »	1,605 »
55	Pompes à incendie et entretien du matériel.	1,800 »	1,800 »	1,800 »	1,800 »
56	Dépenses de la maison de police municipale.	500 »	500 »	500 »	500 »
57	Loyer du bâtiment affecté à la morgue.	300 »	300 »	300 »	300 »
58	Loyer d'un terrain appartenant aux hospices et sous-loué à la ville par la veuve Becquet, en la commune de Saint-André, au lieu dit Sainte-Hélène.	70 »	70 »	70 »	70 »
59	Loyer de deux bois appartenant aux hospices, en ladite commune, et destinés à servir de dépôt pour les vases provenant du curage des canaux intérieurs	» » 210 »	» » 210 »	» » 210 »	» » 210 »
60	Loyer d'un terrain militaire dit le piquet Saint-Étienne.	30 »	30 »	30 »	30 »
61	Loyer de la promenade de l'esplanade.	100 »	100 »	100 »	100 »
62	Indemnité à MM. les juges-de-paix pour loyer et entretien des prétoires dans leurs arrondissements respectifs.	2,000 »	2,000 »	2,000 »	2,000 »
63	Loyer d'un terrain appartenant au sieur Lecroatte et employé à l'agrandissement des préaux de l'asile de la rue Wicar.	» » 400 »	» » 400 »	» » 400 »	» » 400 »
64	Nettoiemnt des rues de la ville et enlèvement des boues et immondices.	15,768 »	15,768 »	15,768 »	15,768 »
§ III.					
GARDE NATIONALE ET DÉPENSES MILITAIRES.					
65	Garde nationale.	15,400 »	15,200 »	15,200 »	15,200 »
66	Subside au bataillon d'artillerie de la garde nationale.	2,050 »	2,050 »	2,050 »	2,050 »
	<i>A reporter</i>	486,396 19	496,627 99	496,627 99	496,627 99

N°s D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	Report.	486,396 89	496,627 99	496,627 99	496,627 99
67	Frais d'exercice à feu et tir à la bombe.	150 »	150 »	150 »	150 »
68	Entretien des corps-de-garde.	450 »	450 »	450 »	450 »
69	Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	2,100 »	2,100 »	2,100 »	2,100 »
70	Dépenses du casernement et des lits militaires.	24,000 »	24,000 »	24,000 »	24,000 »
§ IV.					
SECOURS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ.					
71	Subside qui devra être versé au fonds commun des hospices.	47,000 »	47,000 »	47,000 »	47,000 »
72	Supplément au fonds commun pour lits d'incurables. .	22,000 »	22,000 »	22,000 »	22,000 »
73	Deuxième supplément au même fonds pour la nourriture, traitement et logement de 30 galeux et vénériens à l'hôpital Saint-Sauveur.	8,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »
74	Troisième supplément au même fonds pour traitement, nourriture et logement des filles publiques vénériennes	8,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »
75	Subside au bureau de bienfaisance.	50,000 »	50,000 »	50,000 »	50,000 »
76	Subside à la société de charité maternelle.	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
77	Concours de la ville dans les frais de traitement des aliénés indigents.	14,000 »	14,000 »	14,000 »	14,000 »
§ V.					
INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS.					
78	Collège royal.	14,760 »	15,180 »	15,180 »	15,180 »
79	École primaire supérieure.	6,700 »	6,700 »	6,700 »	6,700 »
80	Indemnité aux parents des douze élèves des écoles primaires communales d'enseignement mutuel, désignés par le conseil municipal pour être admis à l'école primaire supérieure.	1,500 »	1,500 »	1,500 »	1,500 »
81	Écoles d'enseignement mutuel de garçons et de filles. .	22,400 »	21,650 »	21,650 »	21,650 »
82	Secours aux écoles primaires tenues par les filles de l'Enfant-Jésus	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
83	Secours aux religieuses garde-malades de Notre-Dame de Bon-Secours, qui tiennent quatre écoles pour les filles pauvres.	3,500 »	3,500 »	3,500 »	3,500 »
84	Subside à l'école primaire des filles, fondée par le consistoire de l'église chrétienne évangélique.	400 »	400 »	400 »	400 »
85	Subside pour aider à l'entretien d'une école primaire de garçons appartenant au culte réformé.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
86	Subside pour aider à l'entretien d'une école d'enfants appartenant au culte hébraïque.	» »	500 »	500 »	500 »
	A reporter.	748,356 89	728,757 99	728,757 99	728,757 99

	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	Report.	718,356 89	728,757 99	728,757 99	728,757 99
87	Subside à l'institution des sourds-muets.	1,550 »	1,550 »	1,550 »	1,550 »
88	Salles d'asile.	11,100 »	10,175 »	10,175 »	10,175 »
89	MUSÉE DES TABLEAUX Traitement du conservateur.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
90	Entretien intérieur.	800 »	800 »	800 »	800 »
91	Gages d'un surveillant.	600 »	600 »	600 »	600 »
92	Achat de tableaux.	400 »	400 »	400 »	400 »
93	Frais de surveillance du musée Wicar.	100 »	100 »	100 »	100 »
94	BIBLIOTHÈQUE. Traitement du bibliothécaire.	1,500 »	1,500 »	1,500 »	1,500 »
95	Id. du sous-bibliothécaire.	600 »	600 »	600 »	600 »
96	Id. d'un aide-bibliothécaire.	500 »	500 »	500 »	500 »
97	Id. du concierge garçon de salle.	600 »	600 »	600 »	600 »
98	Habillement de ce concierge.	65 »	65 »	65 »	65 »
99	Achat d'ouvrages et reliure.	2,000 »	2,000 »	2,000 »	2,000 »
100	Entretien intérieur et chauffage.	500 »	500 »	500 »	500 »
101	Écoles académiques.	19,200 »	18,200 »	18,200 »	18,200 »
102	Cours de botanique et de zoologie.	2,700 »	2,700 »	2,700 »	2,700 »
103	Cours de physique.	2,500 »	2,500 »	2,500 »	2,500 »
104	Cours de chimie appliquée aux arts.	5,200 »	5,200 »	5,200 »	5,200 »
105	École royale de musique.	7,575 »	9,000 »	9,000 »	9,000 »
106	SALLE DE SPECTACLE Entretien de la salle.	4,000 »	5,000 »	5,000 »	5,000 »
107	Éclairage.	» »	14,000 »	14,000 »	14,000 »
108	Achat et réparation de décors.	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
109	Traitem. du machiniste, garde-magasin des décors	1,500 »	1,500 »	1,500 »	1,500 »
110	Traitem. du concierge.	600 »	600 »	600 »	600 »
	§ VI.				
	CULTES.				
111	Traitem. des quatre vicaires de Saint-Sauveur.	2,000 »	2,000 »	2,000 »	2,000 »
112	Indemnité suppléative aux mêmes.	800 »	800 »	800 »	800 »
113	Traitem. de deux vicaires de la Madeleine.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
114	Idem de Saint-André.	1,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »
115	Indemnité de logement au ministre protestant.	800 »	800 »	800 »	800 »
	§ VII.				
116	Fêtes publiques.	14,000 »	12,000 »	12,000 »	12,000 »
117	Dépenses imprévues.	6,000 »	6,000 »	6,000 »	6,000 »
	TOTAL des dépenses ordinaires.	811,546 89	834,447 99	834,447 99	834,447 99

TITRE III. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

N.ºS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.			
			le Conseil municipal.	le Préfet.				
§ Ier								
FRAIS D'ADMINISTRATION.								
118	Allocation supplémentaire pour traitement de deux employés du bureau de police.	1,400 »	1,400 »	1,400 »	1,400 »			
119	Emploi en frais d'impression et en indemnités aux employés de la mairie, des fonds accordés par le ministre de la guerre pour les enrôlements volontaires.	300 »	300 »	300 »	300 »			
120	Surveillance de nuit.	5,000 »	5,000 »	5,000 »	5,000 »			
121	Fonds destinés à accorder des indemnités, à titre d'encouragement, aux vaccinateurs de la ville.	500 »	500 »	500 »	500 »			
122	Emploi du produit des ventes de marchandises provenant de l'entrepôt de l'octroi.	250 »	250 »	250 »	250 »			
123	Frais de pesée des grains et des essais de panification.	800 »	400 »	400 »	400 »			
124	Frais de perception imposés en sus des 4 centimes additionnels aux quatre contributions directes.	1,281	1,239 »	1,239 »	1,239 »			
§ II.								
TRAVAUX PUBLICS.								
125	Boucheries Saint-Nicolas, un septième de l'annuité formant le solde du prix de la concession.	7,000 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »			
126	Contingent de la ville dans les frais d'entretien des chemins vicinaux de grande communication.	2,687 50	2,525 »	2,525 »	2,525 »			
127	Constructions de trottoirs en avant des propriétés communales.	2,600 »	2,000 »	2,000 »	2,000 »			
128	Constructions de nouvelles branches d'aqueducs.	550 »	3,400 »	3,400 »	3,400 »			
129	Cuvettes hermétiques en fonte.	450 »	1,610 »	1,610 »	1,610 »			
130	Regards d'égouts en fonte.	1,150 »	1,000 »	1,000 »	1,000 »			
131	Travaux extraordinaires aux pavés.	10,000 »	8,000 »	8,000 »	8,000 »			
132	Constructions à exécuter à l'abattoir.	20,000 »	8,800 »	8,800 »	8,800 »			
133	Troisième à-compte sur les frais de reconstruction de l'hôtel-de-ville.	250,000 »	150,000 »	150,000 »	150,000 »			
134	Deuxième à-compte sur les frais de construction d'un entrepôt des sucre indigènes réuni à une halle au blé et à un marché aux tissus, sur la place de l'ancien marché au charbon	100,000 »	125,000 »	125,000 »	125,000 »			
135	Location des bâtiments de l'ancien lombard.	4,000 »	4,000 »	4,000 »	4,000 »			
	<i>A reporter.</i>	» »	316,424 »	316,424 »	316,424 »			

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	<i>Report</i>	» »	316,424 »	316,424 »	316,424 »
136	Deuxième annuité à payer sur le prix de la maison acquise de M. Doyen, place des Poissonceaux, pour l'établissement d'une école primaire.	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
137	Intérêts à 4 p. 0.0 dus, pour l'année 1847, sur les 27,000 qui restaient à payer au 1. ^{er} janvier de ladite année.	1,200 »	1,080 »	1,080 »	1,080 »
138	Intérêts à 3 p. 0.0 qui seront dus, le 31 décembre 1847, sur les sommes qu'avancera le Trésor, aux termes de la loi du 19 juillet 1845, en à-compte de la part contributive de la ville dans les frais d'établissement du débarcadère intérieur.	15,000 »	15,000 »	15,000 »	15,000 »
139	Construction de nouvelles classes à l'académie de musique et restauration des locaux actuels.	» »	15,000 »	15,000 »	15,000 »
140	Loyer et contributions de la maison du sieur Grand-Girard, annexée au collège royal, pour servir au logement de l'aumônier.	» »	600 »	600 »	600 »
141	Loyer et contributions de deux maisons à incorporer dans le collège royal provisoire, pour l'amélioration des classes.	» »	1,500 »	1,500 »	1,500 »
§ III.					
ARMÉE NATIONALE ET DÉPENSES MILITAIRES.					
142	Achat de cent casques en tôle pour le service des sapeurs-pompiers dans les incendies.	» »	500 »	500 »	500 »
143	Frais de construction d'un hangar dans la cour de l'hôtel occupé par les artilleurs de la garde nationale.	» »	2,240 »	2,240 »	2,240 »
§ IV.					
SECOURS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ ; PENSIONS.					
144	Contingent de la ville dans la dépense des enfans trouvés.	4,094 »	4,300 »	4,300 »	4,300 »
145	Pension à la dame Delesalle, veuve d'un ancien concierge des écoles académiques.	62 50	62 50	62 50	62 50
146	<i>Id.</i> au sieur Lerouge, ancien garde de l'esplanade.	208 »	208 »	208 »	208 »
147	<i>Id.</i> au sieur Liénard, ancien professeur aux écoles académiques.	389 58	389 58	389 58	389 58
148	Secours extraordinaire au même, en raison de son état maladif prolongé.	» »	300 »	300 »	300 »
<i>A reporter</i>					
		» »	360,604 08	360,604 08	360,604 08

N.ºS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	Report.	»	360,604 08	360,604 08	360,604 08
149	Pension à la dame Ducroc, veuve d'un professeur au collège communal.	75 »	75 »	75 »	75 »
150	Secours annuel au sieur Bruez, ancien garde de police.	300 »	300 »	300 »	300 »
151	Id. au sieur Leplus, ancien professeur à l'école royale de musique.	150 »	150 »	150 »	150 »
152	Subside à la caisse d'épargne et de prévoyance.	1,000 1	1,000 »	1,000 »	1,000 »
§ V.					
INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS.					
153	Subside annuel pour l'entretien et pour l'accroissement des collections du muséum d'histoire naturelle.	3,000 »	3,000 »	3,000 »	3,000 »
154	Subside à la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts.	1,500 »	1,500 »	1,500 »	1,500 »
155	Subside à la même société, applicable aux frais d'un concours de bestiaux.	» »	600 »	600 »	600 »
156	Emploi du legs du sieur Baillon en distribution de prix aux élèves des écoles primaires.	40 »	40 »	40 »	40 »
157	Emploi de la rente provenant de deux legs du sieur Vanackère, au profit des écoles et des salles d'asiles.	50 »	50 »	50 »	50 »
158	Emploi de la rente provenant d'un autre legs fait par M. ^{me} veuve Degorge-Legrand, au profit des salles d'asile.	85 »	85 »	85 »	85 »
159	Subside au cercle médical.	400 »	400 »	400 »	400 »
160	Cours de clinique à l'hôpital Saint-Sauveur.	800 »	800 »	800 »	800 »
161	Allocation au sieur Colas, élève de l'école de peinture, pour l'aider à continuer ses études artistiques en Italie.	1,000 »	1,200 »	1,200 »	1,200 »
162	Allocation au sieur Lorian, élève modeleur des écoles académiques, pour lui faciliter les moyens de suivre les cours de l'école royale des beaux-arts, à Paris.	1,200 »	1,200 »	1,200 »	1,200 »
§ VI.					
ARRIÉRÉ.					
163	Intérêts de la dette pour 1846.	7,660 50	7,660 50	7,660 50	7,660 50
164	Intérêts de la somme de 19,750 fr. exigible à la majorité de la demoiselle Lemay, pour prix d'acquisition d'une maison qui a servi à l'élargissement de la voie publique, à l'angle de la rue des Suaires et de la place du Théâtre.	987 50	987 50	987 50	987 50
<i>A reporter.</i>					
		» »	379,652 08	379,652 08	379,652 08

N.ºS D'ORDRE	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES PROPOSÉES PAR		SOMMES accordées par Sa Majesté.
			le Conseil municipal.	le Préfet.	
	<i>Report.</i>	» »	379,652 08	379,652 08	379,652 08
165	Intérêts du prix de l'acquisition de terrain, faite par la ville pour l'élargissement du cimetière communal.	950 »	950 »	950 »	950 »
166	Déficit sur le budget de l'école de musique	» »	1,425 »	1,425 »	1,425 »
	TOTAL des dépenses extraordinaires.	» »	382,027 08	382,027 08	382,027 08
 RÉCAPITULATION.					
	Dépenses ordinaires.	834,447 99	834,447 99	834,447 99	834,447 99
	Dépenses extraordinaires.	» »	382,027 08	382,027 08	382,027 08
	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses.	» »	1,216,475 07	1,216,475 07	1,216,475 07

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

SUIVANT LES PROPOSITIONS		SUIVANT LA DÉCISION de Sa Majesté.
du Conseil municipal.	du Préfet.	
1,244,362 44	1,229,362 44	1,229,362 44
1,216,475 07	1,216,475 07	1,216,475 07
27,887 37	12,887 37	12,887 37

Recettes ordinaires et extraordinaires.
 Dépenses ordinaires et extraordinaires.
 Résultat en excédant.

Arrêté en Conseil municipal.

Lille, les 10, 13 et 14 novembre 1846.

Les Président et Membres du Conseil,

Signé : BIGO, maire ; ROUSSEL, RICHEBÉ, BOMMART et PAILLART, adjoints ; LOISSET, BLOCQUEL, BONTE-POLLET, GODEFROY, J. POIREL, SAINT-LÉGER, BRAME, SCRIVE-LABBE, DENISART, DOURLEN, DELESPAUL, HEDDEBAUD, DESCAT, MASUREL, SMET, André CRESPEL, Ch. VERLEV, CASTELAIN, GENTIL, DELESALLE-DESMEDT, César WACRENIER, BARROIS, DOREMIEUX, CHAMON-DUBOIS, LAMBERT, BERNARD-ROUZÉ, H. BERNARD, HUET-COLOMBIER, DUJARDIN et DELATTRE.

Vu pour être annexé à l'ordonnance royale du 17 janvier 1847, enregistré sous le N.^o 173.

Le Ministre de l'intérieur,

Signé, T. DUCHATEL.

Pour copie conforme :

Le Sous-Secrétaire-d'État au département de l'intérieur,

Signé, A. PASSY.

Pour expédition conforme :

Le Secrétaire-Général de la Préfecture,

Signé, B.^{on} DE BRY.

Paris, le 17 janvier 1847.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS,
A tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire-d'État au département de l'intérieur,

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

ARTICLE 1.^{er}

Le budget de la ville de Lille (Nord), est fixé, pour l'année 1847, conformément au tableau ci-annexé :

En recettes, à la somme de un million deux cent vingt-neuf mille trois cent soixante-deux francs quarante-quatre centimes, savoir :

Recettes ordinaires	1,096,173	44	}	1,229,362	44
Recettes extraordinaires	133,189	^d			

En dépenses, à la somme de un million deux cent seize mille quatre cent soixantequinze francs sept centimes, savoir :

Dépenses ordinaires	834,447	99	}	1,216,475	07
Dépenses extraordinaires	382,027	08			

D'où il résulte un excédant de recette de douze mille huit cent quatre vingt-sept francs trente-sept centimes

12,887 37

ARTICLE 2.

Nos Ministres Secrétaire-d'État aux départements de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Au palais des Tuilleries, le 17 janvier 1847.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire-d'État au département de l'intérieur,

Signé, T. DUCHATEL.

Pour ampliation :

Le Sous-Secrétaire-d'État au département de l'intérieur,

Signé, A. PASSY.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire-Général de la Préfecture,

Signé, B.^{on} DE BRY.



